

# Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

JEUDI 20 OCTOBRE 1977 - N° 537

Commission paritaire n° 56942 - Tél : 636.73.76

1,70 F

Pendant que Belgrade continue...

## A PRAGUE, ON EMPRISONNE LES OPPOSANTS

Tandis que les trente-cinq délégués des pays participant à la réunion de Belgrade sur «la sécurité et les droits de l'homme» poursuivent leurs discussions, le tribunal de Prague vient de prononcer de très lourdes peines contre quatre opposants. A l'issue du procès à huis clos, Ota Ornest a été condamné à trois ans et demi de prison, Jiri Lederer, trois ans de prison, Frantisek Pavlicek, dix sept mois avec sursis, Vaclav Havet 14 mois de prison avec sursis. Les quatre condamnés, intellectuels, accusés d'avoir fait éditer à

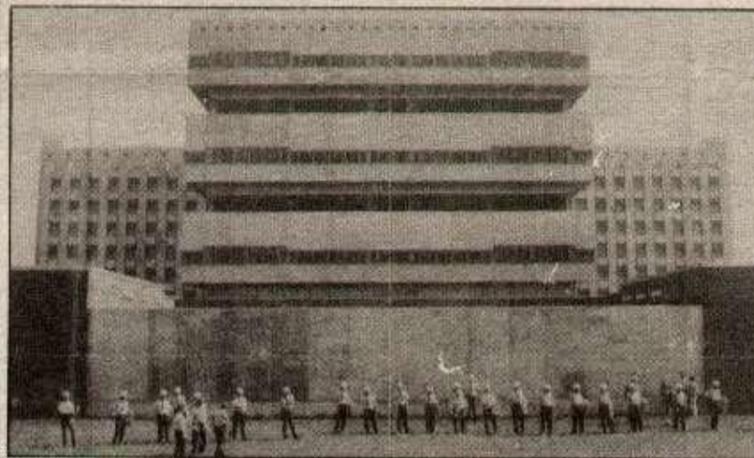
l'étranger, des écrits dont la dictature de Prague, appuyée par les chars soviétiques, refuse la publication, ont déclaré être toujours partisans de «l'idéal socialiste».

Dans le même temps, une vingtaine de signataires de la «Charte 77», étaient soumis à des interrogatoires de police ; tandis que le Quotidien officiel de Prague reprochait à la RFA de ne pas châtier de la même manière que les militants de la RAF, les Tchèques qui ont fui ces derniers jours la répression dans leur pays.

Après l'assassinat de Baader, Ensslin et Raspe

## Union sacrée en Allemagne autour des méthodes de Schmidt

La prison de Stammheim



● Tous les gouvernements européens applaudissent

«Merci, cher Valéry» : c'est par ces mots que le chancelier allemand s'est adressé mardi au président français dans un message où il déclare voir dans la coopération

policrière des deux régimes un «gage de la future coopération», entre les deux pays. Ce message répondait au câble de Giscard d'Estaing qui fut le premier chef d'Etat, avec Jimmy Carter, à féliciter Schmidt, pour son opération-commando. Quelques heures plus tôt, Giscard avait demandé à Hassan Gouled, président de la nouvelle République de Djibouti, où stationne encore l'armée française, de laisser atterrir l'avion de la brigade spéciale de RFA.

● 17 avocats contestent la version officielle

percuter sans broncher la thèse du gouvernement de Bonn sur le «suicide» de Baader et ses compagnons (version officielle déjà contestée par 17 avocats de Berlin Ouest), c'est pour Giscard d'Estaing, «une victoire de la démocratie». Que Schmidt prétexte de l'affaire Schleyer et du détournement d'avion, pour renforcer encore l'arsenal répressif d'un Etat où les anciens nazis occupent des postes-clés, c'est «une victoire de la démocratie».

Et la campagne de presse et de radio orchestrée aujourd'hui dans notre pays donne la mesure de cette volonté de réaliser un consensus, autour des méthodes de la «démocratie musclée» allemande.

## Cinq espions russes arrêtés à Paris

Cinq français qui espionnaient pour le compte de l'URSS ont été arrêtés la semaine dernière. Ils ont été inculpés et déferés devant la cour de sûreté de l'Etat. Ils ont fourni des informations sur le système électronique des missiles.

(Lire page 5)

## Impôts 78

### ENCORE PLUS LOURDS

L'Assemblée Nationale a voté mardi soir le barème de l'impôt sur le revenu pour 1978. Une fois encore, l'an prochain, une fraction plus importante des travailleurs sera assujetti à l'impôt. Le relèvement des dix dernières tranches de barème de 7,5 % ne correspond pas en effet à l'élévation du coût de la vie. Pour se faire une idée du grignotage important que met en œuvre la bourgeoisie chaque année pour imposer davantage de travailleurs, sachons qu'en 1959, cinq millions de foyers étaient imposés

contre quatorze millions aujourd'hui.

Pour «faire passer» cette mesure anti-populaire, l'Assemblée Nationale a voté à l'unanimité un abattement de 10 % en faveur des personnes âgées et des retraités.

Les députés ont voté également un sous-amendement présenté par le gouvernement visant à appliquer à partir du 1<sup>er</sup> janvier le taux majoré de la TVA à la location et au crédit vente des automobiles.

## Centrale nucléaire de Cruas

### L'EDF JUSTIFIE L'ILLÉGALITÉ



Giscard parle de protection de l'environnement et de concertation avec les associations écologistes. Pendant ce temps, EDF avec la bénédiction du pouvoir agit dans la plus totale illégalité. A Cruas (Ardèche) avant toute déclaration d'utilité publique, EDF a commencé les travaux préliminaires sur le site de la future centrale nucléaire. (Lire page 5)

## Pellet (Nanterre) : le patron occupe le local syndical

Depuis le 6 octobre, les 40 ouvriers de cette fabrique de jantes de vélo sont en grève. Menacés d'expulsion, ils ont décidé d'occuper jour et nuit. En riposte, le patron s'est enfermé dans son bureau avec le chef d'atelier et se fait apporter la nourriture par sa femme. Les Pellet ne sont pas impressionnés par ce cinéma, et popularisent leur lutte sur Nanterre, où Isla et Motaz sont aussi en grève.

(Lire page 2)

## Assises du CNPF

Mardi, en clôture des assises du CNPF, les patrons «sociaux» ont fait de grands discrets sur la décentralisation, sur leur esprit ouvert au «social»... En fait, un hymne à la libre entreprise renouée. Les PDG de l'Oréal et de Leroy Sommer, se sont particulièrement mis en vedette, jetant aux oubliettes les luttes menées dans leurs usines, contre la collaboration et la participation qu'ils tentent d'imposer.

(lire page 3)

## Le procès du viol



Ce mercredi, la cour d'Assises d'Aix-en-Provence jugeait un violeur. Les luttes des femmes contre le viol ont contraint la justice à considérer le viol comme un crime ; les affaires de viol passent plus souvent en assises. Hier soir, au moment de l'émission d'Antenne 2 sur le viol, des femmes manifestaient contre le mépris des femmes porté par la société bourgeoise.

(Lire pages 7 et 12)

## LUTTES OUVRIERES

LIP



## LE DEBAT SE POURSUIT SUR L'AVENIR DE LA LUTTE

Mardi, une nouvelle assemblée des LIP débattait de l'avenir de la lutte. Arriver en 78 avec un rapport de forces le plus favorable possible, en s'appuyant sur la volonté toujours présente des LIP de gagner, sur le fait qu'ils sont toujours unis dans leur bataille, c'est là-dessus que l'A.G. a commencé. Pour cela, il a été proposé de mettre en place un «projet dégageant un certain nombre d'activités économiques permettant la relance». C'est Garcin, l'ancien sous-directeur PS qui a développé ce projet : il s'inscrirait dans un plan global de cinq ans, et aboutirait sans doute à la coopérative dont il est question depuis longtemps. Il faudrait vendre le stock, développer toutes les productions existantes, développer le «transfert de technologie». A ce propos, un coup de téléphone d'Algérie, arrivé lundi soir, passait un second accord, de principe, portant sur 800 000 F. Il s'agirait de plus de créer à Païente un centre de formation professionnelle qui «s'intégrerait dans un plan d'ensemble de formation collective» et de développer toutes les possibilités qui existent à LIP au niveau de la sous-traitance (plastique, outillage). Pour lancer le tout, Garcin explique qu'il faudrait un large appel national, avec une opération «portes ouvertes» et la mise sur pied de comités de soutien dans le pays. Pour lui, cette initiative constituerait d'une certaine façon une sorte d'exemple pour toutes les luttes sur l'emploi...

De nombreuses questions ont été posées sur la finalité d'un tel projet : «Qui serait l'employeur ? Comment serait formée la nouvelle direction ? De quelle manière aurions-nous notre mot à dire ? Quel rapport ce projet a-t-il avec l'autogestion ? Est-ce

que ce serait la mise en place d'une coopérative ? Quelle serait l'attitude des syndicats, et des partis de gauche ? Et enfin : «Ne serait-il pas plus logique d'examiner les perspectives de lutte qui nous restent,

avant de trancher pour la deuxième solution ?»

Toutes ces questions reviendront en discussion ce mercredi. Elles traduisent une certaine méfiance par rapport à cette nouvelle offensive du PS.

### APRES LA VISITE A EDGAR FAURE

Lors de la délégation de lundi, Edgar Faure n'a pris aucun engagement, disant qu'il «n'avait pas d'interlocuteur». Charles Piaget commentait ainsi : «Ce ne sont pas les travailleurs qui peuvent avoir une ambition industrielle, sans l'appui du patronat et des pouvoirs publics.» Par ailleurs, on parle de stages de formation, mais «pour quels débouchés ?» se demandaient les LIP, alors que l'ANPE vient de proposer soixante stages de bouchers, pour cinq postes à pourvoir ! et

que les LIP sont exclus de la convention passée par le ministère du travail et la chambre française de l'horlogerie pour un recyclage horloger !

Pourtant, lundi en Assemblée générale, la CGT parlait encore de stages de longue durée, à Besançon, payés, «permettant d'ouvrir la voie à des reconversions, au niveau de la création d'emplois à Besançon» (?), de mettre des LIP en pré-retraite, et de relancer les activités à LIP, éventuellement en plusieurs solutions...

### TNEE : 294 licenciements

Les syndicats CGT et CFTD de l'entreprise T.N.E.E., spécialisée dans l'installation de chauffage et de conditionnement d'air, filiale du groupe Saint Gobain Pont à Mousson, annoncent que 294 licenciements sont prévus pour le début de l'an prochain.

### Beauvais : nouveaux prétextes pour licencier

La taxation du «tout électrique» d'une part, et la diminution du taux de remboursement par la sécurité sociale de certains médicaments, de 70 à 40 %, en particulier «des produits destinés à la protection de la flore intestinale», sont les deux raisons qui, selon la direction de la Sopac et de Biocodex, rendent inévitables des licenciements.

La Sopac fabrique des thermostats, dont 60 % seraient destinés au chauffage électrique. La production, après les mesures gouvernementales, baisserait de 14 à 18 %. La Sopac a donc décidé de licencier 145 salariés, sur les 755 qu'elle emploie à Beauvais, Chartres et Levallois.

La Biocodex annonce, de son côté, 87 licenciements : 17 à Beauvais, 63 à Paris. La CGT a déclenché des mouvements de débrayage.

## «Liberté du travail = liberté pour les patrons d'exploiter les ouvriers»

● Le salon du cycle, à la Porte de Versailles, a désormais fermé ses portes. De nombreux visiteurs et parmi eux, certains qu'on n'attendait pas : les travailleurs de l'entreprise Pellet, à Nanterre, dans les Hauts de Seine. Ils sont en grève depuis le 6 octobre.

Petite fabrique d'une quarantaine d'ouvriers pour la plupart immigrés, Pellet est situé le long du boulevard Arago à Nanterre. Dans un unique atelier, sont fabriqués 42 heures par semaine, des jantes de vélos de compétition sur lesquels ont roulé, lors du dernier tour de France, les Thévenet, Van Impe, et autres professionnels. Plus généralement, Pellet fournit les grosses usines de cycle : Peugeot, Motobécane, Manufrance, Lejeune et travaille également pour l'exportation (USA, Japon).

Il est difficile de faire le compte des revendications déposées par les ouvriers, tant elles sont nombreuses mais leur nombre même donne une image de ce que peut être la surexploitation subie.

Depuis quelques temps déjà, le patron voulait réduire les horaires de travail à 40 heures par semaine (42 heures actuellement).

### RÉDUCTIONS D'HORAIRE ! OUI A CONDITION D'EMBAUCHE NOUVELLES !

«Tout à fait d'accord, nous confiai mardi un travailleur algérien, mais à condition que nous touchions l'intégralité des salaires actuels». Les voir diminuer reviendrait à être payés «à coup de trique» comme nous disait un autre travailleur. C'est le moins que l'on puisse dire quand on voit ce qu'ils sont actuellement «ici, le travail qu'on fait est très sous qualifié par le patron : les femmes sont OS 1 maximum, les hommes OS 2 maximum». C'est environ 2 000 francs qu'un travailleur touche chez Pellet, et cela qu'il ait deux ou dix ans ou plus de boîte n'y change rien. Encore faut-il

signaler qu'est comprise ce salaire une prime... d'assiduité... de 100 F qui n'est la plupart du temps pas payée... Elle est supprimée dès qu'il y a deux heures d'absence dans le mois !

Mais les grévistes réclament plus, en fait, que le maintien des salaires actuels : ils réclament la suppression de la discrimination sur cette question : ils exigent le même salaire horaire de base pour les hommes et les femmes.

Il est clair pour les grévistes que la diminution des horaires hebdomadaires à 40 heures ne sera pas synonyme de baisse de production. Aussi, assortissent-ils leur acceptation de cette décision d'une autre exigence : l'embauche de travailleurs supplémentaires, n'ayant nulle envie de voir les cadences donc les conditions de travail déjà très mauvaises empirer : «Ainsi, au polissage (là où on polit les jantes) il y a des quantités énormes de poussière qui se baladent. Une lutte récente avait permis l'octroi de lait pour amoindrir les effets de la poussière ainsi que de masques pour la filtrer. Mais avec les cadences, c'est vite l'étalement !

### MENACES D'EXPULSION ET AUTO SÉQUESTRATION DU PATRON

Les libertés syndicales : cette revendication occupe une place de choix. Il faut dire que chez Pellet, le patron s'est toujours arrangé pour que les effectifs n'atteignent jamais 50 personnes ce qui aux yeux de la loi bourgeoise le dispense d'accepter une section syndicale d'entreprise. Pour l'instant, les travailleurs exigent que soit mis à leur disposition un local pour qu'ils puissent tenir des réunions ainsi qu'un panneau pour les délégués du personnel... et la section syndicale CFTD qu'ils espèrent bien implanter et faire accepter !

Ils doivent pour le moment faire face à la menace d'expulsion qui pèse sur eux, depuis que la direction les a traduits devant le tribunal des référés de Nanterre, il y a quelques jours. Le tribunal a donné aux grévistes un «sursis» de 15 jours (échéance le 27 octobre) et nommé un expert chargé des «négociations». Face à ces menaces, les travailleurs ont résumé sur une affiche la juste signification de la «liberté du travail» en système capitaliste : «Liberté du travail : liberté pour les patrons d'exploiter les ouvriers avec des bas salaires» et aussi «propriété privée : fruit du travail des ouvriers». Ils ont dès le 10 octobre, décidé en outre d'installer un piquet de grève devant la porte de l'usine et de l'occuper jour et nuit. Aussitôt le patron ripostait... en s'auto-séquestrant dans son bureau en compagnie de l'unique chef de l'atelier de la fabrique ! Face à tant de provocations, les travailleurs ont désormais interdit à la femme du PDG de passer par la porte, pour lui apporter sa nourriture. Elle doit se contenter désormais de la fenêtre !

Les grévistes ne restent pas inactifs d'autant plus qu'ils distribuent des tracts de popularisation sur d'autres usines. Pour les revendications énumérées auxquelles s'ajoutent le 13<sup>e</sup> mois complet, une augmentation de 1,50 F de l'heure (15 francs minimum horaire), la 5<sup>e</sup> semaine de congés payés, la révision complète des classifications, les «Pellet» sont fermement décidés à continuer leur mouvement ! Ils y sont d'autant plus encouragés que les travailleurs de plusieurs usines de Nanterre venant de se mettre en lutte, leur apportent un précieux encouragement : il s'agit de ceux d'Igla, de Motaz (métallurgie) rue de la Garenne, et ceux de Partiot, près de Rueil-Malmaison.

R. Feuillet

### Rencontres de la CFTD avec les partis de gauche

La CFTD vient de rendre publiques les dates de ses rencontres avec les partis de gauche : d'abord avec le Parti socialiste le 24 octobre, puis chez les radicaux de gauche le 26, le PSU le 2 novembre, et le PCF le 7.

### Le chantage continue chez Morin

Depuis un mois et demi, le personnel de chez Morin occupe : le patron les a licenciés (ils étaient 120) et a remonté une autre boîte d'installation électrique. Les préavis de licenciement ne sont toujours pas payés, il n'y a pour l'instant que des promesses, pour la fin du mois. Les congés payés sur la période du préavis ne sont pas encore acquis. Les autorités qui s'occupent de l'affaire ont laissé entendre que si les travailleurs insistent trop, une partie de leur préavis risque d'être oubliée... Les stages de formation, tellement vantés à la radio et à la télé, sont actuellement saturés, il faudrait attendre 6 à 18 mois. Dans cette situation difficile, une vingtaine de travailleurs se sont résignés à chercher un autre emploi. Mais la lutte n'est pas finie, les ouvriers veulent montrer au grand jour les exactions du patron.

Les assises du CNPF

## EXHIBITIONS DES PATRONS «SOCIAUX»

● Mardi après-midi, François Ceyrac tirait les conclusions des dernières assises du CNPF, auxquelles les patrons ont voulu donner un aspect de dialogue, tout en affirmant de nouveau la «défense de la libre entreprise». Avant l'interven-

tion du patron des patrons, d'autres PDG ont pris la parole, dont Dalle et Chavanne, mettant l'accent sur «les transformations nécessaires de l'entreprise».

### LE PATRON DE L'ORÉAL PREND EN COMPTE LE SOCIAL

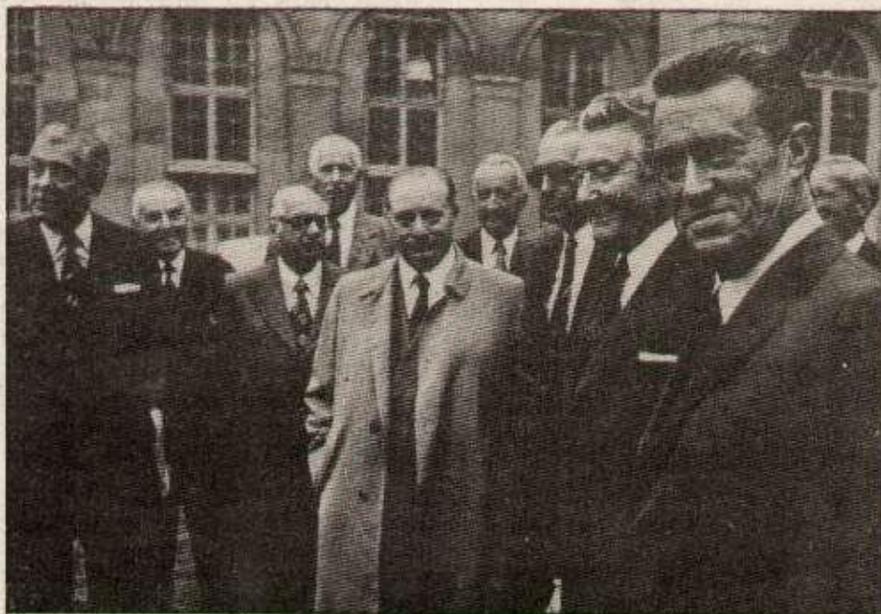
Parmi les déclarations de M. Dalle, PDG de l'Oréal, qui s'affiche volontiers aux côtés de son ami Mitterrand, retenons celle-ci : «Nous nous sommes ouverts sur les problèmes de l'environnement ; nous avons accepté le fait syndical ; nous nous sommes efforcés de prendre en compte le social, dans tous ses aspects... Chefs d'entreprise et cadres, nous sommes d'abord des réducteurs de tension. Nous sommes ensuite des rassureurs, des réducteurs d'incertitude parce que nous vivons dans l'anticipation. C'est là notre rôle et c'est dans la mesure où nous continuerons à l'exercer que nous serons des agents efficaces de transformation de la société...»

Rappelons simplement à M. Dalle, qui vit peut-être dans l'anticipation mais n'a sans doute pas évoqué ce souvenir vieux de quelques mois à peine, qu'en février de cette année, 60 de ses employés du service «clients» de l'Oréal Parfumerie, à Paris, se sont mises en grève : elles refusaient le licenciement de vingt d'entre elles, suite à l'introduction de nouvelles machines. L'avenir si rassurant dont parle leur PDG, c'est en réalité une restructuration pure et simple de l'ensemble du groupe l'Oréal. Voilà «le monde de la solidarité humaine» dont il parle.

### «VIVRE ET TRAVAILLER AU PAYS», REVU PAR LEROY SOMER

Monsieur Chavanne a pris le relais, sur le thème de la décentralisation : «Il ne s'agit pas de renoncer au développement économique et social, mais de lui donner une dimension plus humaine, pour prendre en compte les aspirations profondes des Français. On doit s'efforcer de créer du travail à proximité de la population, au lieu de condamner celle-ci à monter à la ville. Au lieu de faire venir les hommes vers les usines, faisons venir les usines vers les hommes... «Vivre et travailler au pays, sera souvent possible si nous changeons de cap et développons l'investissement dans les zones rurales. Dans les prochaines années, ce sera la tâche de l'État, des élus, des entreprises...»

Vivre et travailler au pays ? Demandez donc aux ouvriers de Chateau-



roux comment Chavanne met cela en application là-bas. Il se présente volontiers comme un patron de choc, le «champion de la participation». Au moment où Giscard en avait plein la bouche de réformes, en 75, il l'avait invité pour discuter de la «réforme de l'entreprise». Quelques jours plus tard, son usine de Chateauroux, l'usine modèle, était occupée !

En 71, Chavanne avait racheté l'usine de moteurs Guinard, «déficitaire». Au début, pour faire illusion, il avait promis monts et merveilles et notamment un restaurant d'entreprise. Quatre ans plus tard, les travailleurs attendaient toujours ce fameux restaurant, et la parité des salaires avec l'usine d'Anecy. Pendant 10 jours, ils occupent l'usine, rencontrant une opposition farouche de ce patron «social» : refus de négocier «tant que l'occupation n'aura pas cessé», réunions «objectives pour informer les non-grévistes», menaces d'envoyer les CRS, 5 délégués traduits devant les tribunaux, où le patron demande «de faire évacuer l'usine manu-militari». Pour essayer de casser les luttes à venir, il propose de créer une «commission de conciliation», à laquelle devront s'adresser les syndicats avant toute lutte ! Malgré tous ces efforts, Chavanne devra reculer, négocier sous l'occupation, accorder 1 700 F minimum, payer les heures de débrayage, et baisser l'horaire. De tout cela, il n'a bien sûr pas parlé.

«Vivre et travailler au pays», pour lui, c'est profiter du chômage pour imposer les salaires les

plus divers d'une ville à l'autre. A l'époque de la grève, 250 F de différence entre Anecy et Chateauroux. A l'ex-usine Guinard, les salaires les plus bas étaient de 1 600 F, à Angoulême de 2 050 F.

Décentraliser l'entreprise, il sait de quoi il parle, avec les dizaines de filiales en France et à l'étranger, notamment en Thaïlande, au Maroc, et en Afrique du Sud ! C'est peut-être pourquoi il déclare, à propos de la politique de rémunération : «Le système de rémunération utilisé dans les établissements de Charente, a fait l'objet

d'adaptations réalistes à la nouvelle situation créée par la crise mondiale».

Lui qui parle d'aller où sont les travailleurs, comment explique-t-il qu'on trouve dans le rapport d'activité de 76 : «La mobilité interne a été l'un des facteurs de succès de notre résistance à la crise. C'est un ensemble de plus de 220 personnes qui ont été mutées d'un département à un autre, et ceci dans certains cas plus d'une fois !».

Voilà qui fait un sort au discours mielleux de mardi.

Monique CHÉLAN

## L'informatique dans les ANPE

### Un fier service rendu au patronat

Depuis la mise en place du réseau Téléx à l'ANPE, (ce que la propagande officielle appelle pompeusement Téléinformatique) le personnel de l'ANPE dénonce cette opération de poudre aux yeux qui constitue tant une détérioration de ses conditions de travail, qu'une simple détérioration du service rendu, accentuant encore la pure et simple mise à disposition du patronat du Service public de l'emploi, par l'application des consignes du Conseil des ministres.

Si le téléx est l'instrument qui a permis de déposséder le personnel de tout contrôle sur l'exploitation des offres — par l'accroissement de la parcellisation des tâches qu'il implique — il a aussi

permis de satisfaire le patronat qui, par une large diffusion automatique des offres, se voit présenter un grand nombre de candidatures parmi lesquelles il pourra faire son choix.

Dans ces conditions, la concurrence entre les demandeurs d'emploi sur les offres ANPE est vite devenue au moins égale à celles diffusées dans la presse et les garanties tout aussi inexistantes. On a vite compris ce que cela représentait comme démarches inutiles et démoralisantes, et comme occasion de conflits entre personnel et DE.

Le téléx est enfin lié à toute l'escroquerie que représente dans la période actuelle, la large campagne

## LA CGT PUBLIE A 6 MILLIONS D'EXEMPLAIRES, UN TRACT POUR SOUTENIR LE PROGRAMME COMMUN...

Les travailleurs qui ont reçu le «Manifeste de la CGT» tiré à six millions d'exemplaires seront surpris à sa lecture. En effet on se demande bien ce qui a fait obstacle à l'Union de la gauche ! Ce tract a été adopté à l'unanimité de la CE de la CGT c'est-à-dire avec l'approbation des dirigeants cégétistes membres du PS.

Que veut donc cacher le titre «il faut que vive le Programme commun ?»

Les contradictions entre les deux projets, celui du PCF et celui du Parti socialiste sont escamotées, la seule référence est celle du Programme commun de 1972. Il semble à la lecture de ce tract que rien n'ait changé depuis. Après l'appel classique à soutenir les forces de progrès contre «les privilèges et les pouvoirs exorbitants de la grande bourgeoisie» la direction confédérale tente de caractériser la période : «Nous sommes à un moment des plus aigus, où le combat de classe pour des changements décisifs prend toute sa signification».

Pourquoi aujourd'hui cette initiative de la CGT ? Organiser un débat parmi les travailleurs ? En fait les dirigeants de la CGT qui veulent prendre le relais du PCF pour sauver l'Union de la gauche donnent leur analyse de la situation. «Ce sont les incidences profondes de cette bataille de classe (entre tenants du conservatisme et forces de

progrès) qui trouvent leurs répercussions dans le débat politique entre les forces de gauche».

Si l'on a bien compris, le PS est du côté des «tenants du conservatisme» ? du point de vue de la direction CGT. Cette intervention vise à assurer au minimum que les objectifs de 72 seront maintenus.

Prudente dans son manifeste d'«unité» la direction de la CGT s'en tient au programme tel qu'il a été défini en 1972.

Ce n'est qu'à la conférence de presse qui a précédé la publication du texte que Séguy a fait allusion, en une phrase à la nationalisation de l'automobile, de la sidérurgie, du pétrole. Il n'a point parlé des filiales des entreprises à nationaliser.

Dans cet appel, la direction de la CGT souligne «l'indépendance qui s'attache à son caractère d'organisation de masse», pour paraître se démarquer un peu du PCF ?

Séguy répond en fait en insistant : «... Si nous avions la conviction qu'une démarche auprès des trois partis aurait pu avoir des résultats positifs utiles à l'unité nous n'aurions pas hésité à l'entreprendre. Mais nous avons conscience des réalités...». La CGT veut l'unité mais en des termes assez vagues pour que le mouvement venu l'union puisse profiter exclusivement au projet du PCF.

B.P.

ploi font les frais pour le plus grand profit du patronat. (...)

C'est pourquoi, l'inter-syndicale CGT-CFDT-CGT/FO réunie le 12 au soir a décidé de donner un plus large écho à ce problème en organisant, le jeudi 20 octobre 1977, un arrêt généralisé des téléx, et ceci en liaison avec la conférence de presse appelée par les bureaux nationaux CGT et CFDT sur le thème des mesures anti-chômeurs prises depuis l'été : mesures pour l'emploi «en faveur» des jeunes et réorganisation des services de l'ANPE sous le nom de «ligne emploi».

Sections syndicales ANPE 19\*

## INFORMATIONS GENERALES

## L'Autan, nouvel hebdo régional Midi Pyrénées

Un nouvel hebdomadaire régional vient de sortir pour la région Midi Pyrénées. Il s'agit de l'Autan. Il comprend 16 pages et est vendu au prix de 4 F. Le rythme hebdomadaire sera atteint à partir du 1<sup>er</sup> janvier. L'Autan veut «mettre en place un rapport à l'information différent» et «donner aux amis de l'hebd le maximum de responsabilités informationnelles pour briser le rapport journaliste-producteur-lecteur-consommateur». L'Autan a prévu un budget d'environ 8 millions anciens pour fonctionner sans compter les frais de lancement. Le premier numéro comporte diverses enquêtes (Concorde, Larzac, Toulouse...) Cet hebdomadaire vient contrarier le monopole de la Dépêche du Midi quotidien réactionnaire régional.

## José Stromboni porte plainte

Stromboni, inculpé d'atteinte à l'intégrité territoriale par la Cour de Sécurité de l'État, vient de porter plainte contre deux inspecteurs de police. Il les accuse d'avoir fait croire qu'ils avaient trouvé une «cagoule» chez lui, alors qu'il s'agissait d'un vieux pull d'enfant qui servait à cirer les meubles. Par ailleurs, il leur reproche d'avoir interprété sans aucune preuve deux photos prises près du site de Casabianca, non loin de l'endroit où s'est tenue la conférence de presse clandestine du FNLC.

## Angers : lutte des travailleurs sociaux en formation

Le 13 octobre, les travailleurs sociaux en formation d'Angers (éducateurs spécialisés, assistants sociaux, conseillers en économie sociale et familiale, infirmiers, éducatrices de jeunes enfants) se sont rendus en masse au siège de la D.D.A.S.S. et du Travail et de la main d'œuvre pour exposer leurs revendications :

- promotion sociale pour tous les ayants droits sans limitation par quota,
- suppression de la circulaire du 1<sup>er</sup> septembre 1977, stipulant qu'il faut justifier de revenus personnels pour être candidat à l'obtention d'une bourse du Ministère de la santé.

Suite à cette action, les éducateurs spécialisés ont décidé en Assemblée générale une grève active et reconductible, ceci dans le but d'informer et de contacter les professionnels sur leurs lieux de travail, les syndicats et les autres écoles pour une coordination afin de populariser leurs revendications.

Nous demandons à l'Etat de nous reconnaître un statut de travailleur social et des moyens financiers pour nous permettre de vivre décemment.

L'Etat doit nous fournir ces moyens.

Angers, le 17 octobre 1977,  
communiqué des éducateurs en formation.

## Qui l'a dit ?

«Il ne faut pas que les travailleurs immigrés fassent les frais de l'événement politique actuel. On ne fait pas joujou avec les hommes. On ne joue pas au punching ball avec les travailleurs immigrés». C'est.....Lionel Stoléro ! Juste après le même Stoléro décrétait l'arrêt de l'immigration familiale et généralisait l'aide au retour.

## L'Algérie s'élève contre les mesures de Stoléro

Le ministre algérien du travail, M. Amir s'est élevé contre les mesures discriminatoires prises par Giscard à l'encontre des immigrés. «Ces mesures lésent les travailleurs algériens et arabes dont les droits sociaux n'étaient pas reconnus». Les journaux algériens El Moujahid et Al Chaab ont également protesté sous le titre : «Les boucs émissaires». L'Algérie en Europe, organe de l'émigration algérienne juge que ces «mesures brutales constituent un tournant dans la politique de l'immigration française... une invitation pressante et ferme au voyage outre-mer (...)

Essayer de justifier les rafles quotidiennes dans les métros, les descentes de police dans les foyers par la nécessité de découvrir les immigrés en situation irrégulière ouvre la porte à une dangereuse escalade dans le racisme.

# CONCORDE : VICTOIRE OU ENTERREMENT DE PREMIERE CLASSE ?

Dès le 22 octobre les riverains de l'aéroport Kennedy-New-York profiteront, comme les riverains de Roissy du bruit des réacteurs du Concorde au décollage et à l'atterrissage. A partir de cette date, un service régulier sera assuré entre Paris et New-York. La Cour Suprême des États-Unis a confirmé le verdict de la Cour d'Appel de New-York favorable au supersonique. Sitôt connue la nouvelle le gouvernement et l'ensemble des partis bourgeois

y compris le PCF ont poussé des clameurs de victoire. La bataille du Concorde ne vient pourtant que de commencer, les escarmouches juridiques, même si en définitive elles se concluent sur une décision favorable pour Concorde, ont duré si longtemps, plus de deux ans, qu'elles ont aggravé la situation commerciale déjà mauvaise de l'avion franco-britannique.

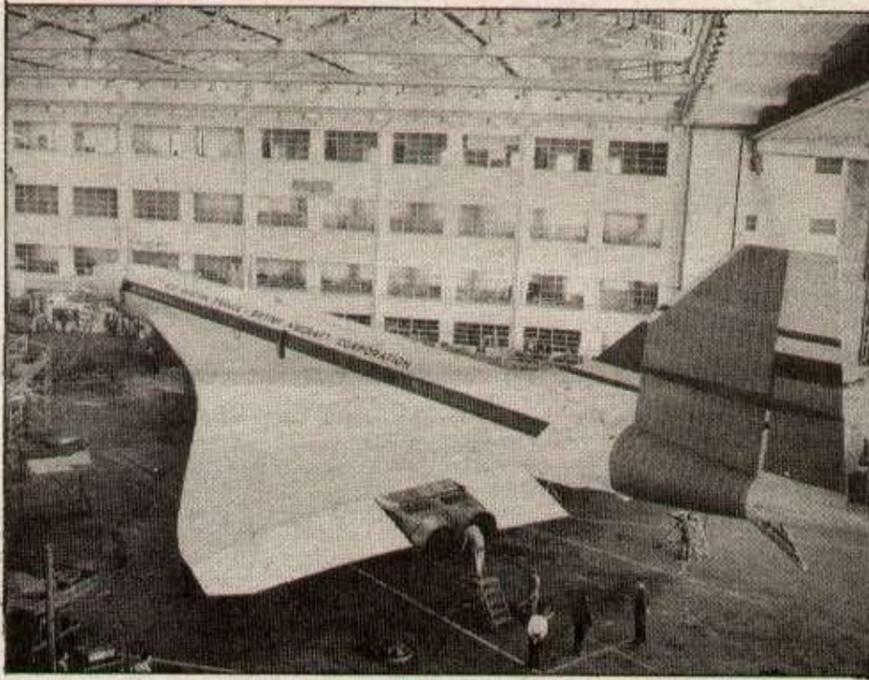
Concorde devra affronter les réactions des riverains de l'aéroport, qui contrairement à ce qu'a prétendu une partie de la presse en France, ne s'opposent pas seulement à Concorde, mais aussi aux autres avions trop bruyants. Ils ont annoncé des

nouvelles manifestations et un déploiement de cerfs volants le jour du premier atterrissage de Concorde. Mais la tranquillité des riverains des aéroports ne pèse pas lourd pour les compagnies aériennes, ni même pour les autorités portuaires, qui passeront

outre. Celles de New-York devraient prochainement déterminer les normes de bruit applicables aux avions atterrissant à l'aéroport Kennedy. Tiendront-elles compte des revendications des riverains ? Ce n'est pas sûr. Des normes pourraient interdire de fait

l'accès de New-York à Concorde, si l'avion ne pouvait les respecter. En supposant, comme cela n'est pas sûr, que les normes de bruit ne remettent pas en cause l'atterrissage de Concorde à New-York, il reste bien d'autres obstacles au succès du supersonique. L'autorisation d'atterrir n'est valable que pour un essai de 16 mois. Il reste possible que cette autorisation ne soit pas renouvelée, à l'expiration de cette période.

Le principal problème reste la limitation aux seize premiers appareils construits de l'autorisation d'atterrir. Autrement dit cela signifie l'arrêt des chaînes de fabrication de Concorde. De fait cette décision a déjà été prise par le gouvernement, il n'y aura pas de dix-septième Concorde dans les prochaines années, et il n'y en aura probablement jamais. Actuellement neuf seulement des seize appareils construits ou en cours de construction sont vendus : quatre à Air France et cinq à British Airways. L'Iran, le Japon et la République Populaire de Chine ont des options mais ne les ont pas transformées en commande ferme.



## LETTE D'UN TRAVAILLEUR IMMIGRÉ

### «NOTRE SOLIDARITÉ ET NOTRE UNION, LA SEULE VOIE POUR OBTENIR NOS DROITS»

Voici la lettre d'un immigré, Ben Diaf qui vient d'être expulsé de France (le 15.9.77). Aujourd'hui il est de nouveau en France pour faire valoir ses droits car il a été expulsé illégalement.

«Travailleurs immigrés, un des problèmes qui nous préoccupe tous est le chômage. Les dernières mesures visaient l'expulsion des immigrés : le pouvoir y voyait la solution à la crise. En réalité le pouvoir n'a jamais pris en considération le problème des immigrés et ne comprend pas nos difficultés et préoccupations dans ce pays. Ces mesures n'ont pas pris en considération les droits de l'homme de vivre et de travailler. (...) Ajoutez à cela les couples qui sont obligés de vivre séparés et ceux qui n'ont

plus le droit de faire venir leur famille. Pouvez-vous justifier toutes ces mesures répressives et injustes ? Notre situation s'aggrave de jour en jour. Ceci nécessite l'unification de tous les immigrés pour notre droit et notre survie. Pour tout ceci je m'adresse à vous camarades immigrés en lutte, étant parmi les premiers victimes de ces nouvelles mesures. L'exemple est clair. Je vous l'explique. Je suis le nommé ci-dessous Ben Diaf expulsé le 15.9.77 après avoir subi la violence policière, la prison puis le tribunal. Finalement j'ai été expulsé de France, contrairement au jugement du tribunal. Mais me revoilà en France. J'ai travaillé en France légalement plus de 5 ans, mais cette année les choses ont changé. Je me suis trouvé au chômage parce qu'il n'y avait pas de place dans ma spécialité de soudeur et surtout que

les patrons n'embauchent que des Français... (...)

A mon étonnement, je me suis rendu compte que je n'avais pas d'ennui en arrivant à l'aéroport de Tunis, les autorités et la douane n'étant même pas au courant que j'étais expulsé. Ceci a facilité mon retour en France. Même dans l'avion je n'étais pas accompagné par un policier.

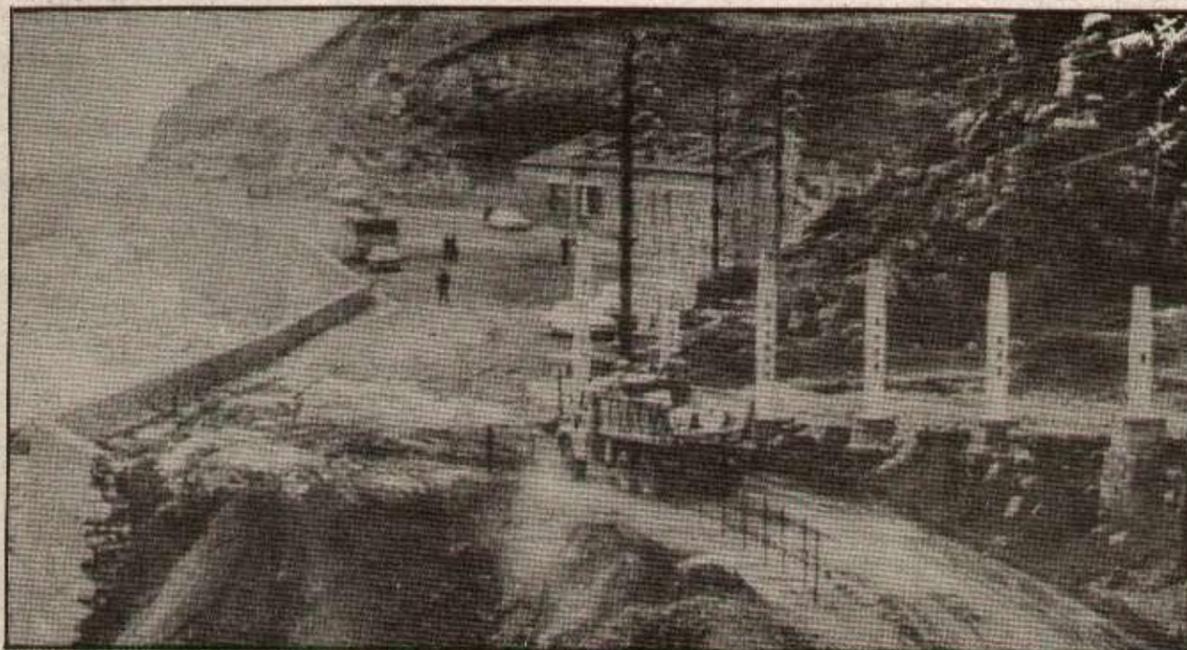
Les autorités en me retirant ma carte de séjour et de travail croyaient me fermer les frontières françaises. Mais malgré tout me revoilà en France pour réclamer mes droits et dénoncer les nouvelles mesures racistes. Mon problème est celui de tous les immigrés. J'espère en l'union de lutte des travailleurs pour nos droits communs.

Salutations de lutte et de combat Ben Diaf

Même si l'ouverture de l'aéroport de New-York améliore la rentabilité de Concorde pour Air France et la British Airways, l'exploitation du supersonique demeurera pour plusieurs années encore déficitaire. Le déficit d'exploitation de Concorde pour 1977 sera supérieur à 300 millions de francs, pour Air France. Ces résultats, les incertitudes qui pèsent sur les possibilités d'atterrissage aux USA au delà de 16 mois, ne peuvent qu'inciter les compagnies aériennes à se doter d'autres appareils, plus silencieux, donc moins controversés, moins dispendieux en carburant, et transportant plus de passagers. Le gouvernement des USA s'est abrité derrière les légitimes protestations des riverains de l'aéroport de New-York et sur la complexité des règlements et de l'appareil judiciaire pour retarder de deux ans l'atterrissage de Concorde et compromettre sa carrière commerciale. Il a ainsi écarté un concurrent pour l'industrie aéronautique US. Si Concorde a gagné une bataille, il semble bien qu'il ait déjà perdu la guerre.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

# EDF ENGAGE LES TRAVAUX D'UNE CENTRALE SANS AUTORISATION : LES DISCOURS BALAYÉS



Flamanville, au moment où s'engageaient les travaux préliminaires, sous la protection des CRS. Travaux engagés sans autorisation comme à Cruas.

●Giscard a décidé de miser à fond sur l'écologie. Réception de «personnalités» s'en réclamant, utilisation de Louis Blériot, journaliste à France-Inter et Antenne 2 comme d'un propagandiste personnel, annonce d'une loi sur l'environnement très sévère... Tout cela vient d'être balayé en une matinée, mardi, dans la commune de Cruas, sur le bord du Rhône, en Ardèche.

On parle depuis longtemps du site de Cruas. Considéré comme sûr par l'EDF pour construire une centrale, PWR il a suscité une importante opposition locale, qui s'est traduite par des votes hostiles des conseils municipaux de Cruas et des environs.

Or mardi, l'EDF distribuait une lettre à la population expliquant qu'il n'était pas possible d'attendre la déclaration d'utilité publique pour engager les travaux, en raison «des besoins en énergie» du pays. En même temps, des ouvriers étaient envoyés sur le terrain même pour le clôturer et engager les travaux d'étanchéité. Tout ceci s'est donc passé en pleine illégalité, sans d'ailleurs que l'EDF ne songe un instant à le nier.

Le comité de défense de Cruas a aussitôt réagi, en allant démonter les piquets de la clôture, et empêcher l'abattage d'arbres. Une tronçonneuse a d'ailleurs pris à cette occasion le chemin du Rhône.

Ainsi la pratique du fait accompli mise en œuvre à Creys Malville, à Flamanville est-elle bien une règle pour la construction de centrales. Elle prouve la

complète hypocrisie des velléités de concertation proposées par Giscard, et augure mal de ce que seront les nouvelles enquêtes d'utilité publique. Un élément nouveau est cependant apparu à Cruas, avec la justification publique qu'a tenté EDF. Reconnaisant l'illégalité des travaux, l'EDF en vient à invoquer une sorte de légitimité, celle des «besoins en énergie», dont elle aurait une si haute conscience que la loi en deviendrait inutile.

De là à parler d'«électrofascisme», il y a un pas que certains ont franchi depuis longtemps. La pratique d'EDF à Cruas est avant tout une nouvelle preuve de l'importance vitale que donne la bourgeoisie à son programme nucléaire. Et aussi la fougue qui anime les hauts fonctionnaires de l'EDF à lui ouvrir cette possibilité.

Mardi, Sanguinetti déclarait que dans certaines circonstances, l'Etat pouvait s'estimer en situation de guerre, et passer outre sa propre légalité. L'argumentation développée par l'EDF vis-à-vis des habitants de Cruas est de la même veine.

Eric BRÉHAT

## La tutelle dans la poche de la directrice

L'ASEA, Association de sauvegarde de l'enfance inadaptée, de St Denis, vient de porter plainte contre sa propre directrice du service des tutelles. Celle-ci aurait, en fabriquant de faux dossiers, détourné 15 millions d'AF sous forme de secours d'urgence qu'elle encaissait directement, selon Rouge.

Bien qu'il porte sur une somme relativement limitée pour l'instant, et qu'il ne puisse se généraliser, ce détournement est particulièrement scandaleux du fait des responsabilités de la directrice. La tutelle pénale consiste à ôter à une famille la disposition

des allocations familiales, et à faire gérer la somme par un service social. Les familles ainsi «aidées», voient leurs dépenses inscrites sur des cahiers spéciaux, chez les commerçants, et l'argent leur est distribué au compte-goutte.

Le lien de dépendance créé par la tutelle est d'ailleurs fréquemment utilisé comme moyen de contrôle social contre les familles que l'on veut mettre au pas, lors de luttes sur le logement, par exemple.

L'affaire de St Denis est la preuve que les «bons sentiments» ne sont pas toujours de règle dans les services sociaux.

## bref...En bref...En b

### TRAVAIL A -460 M !

L'expérience Janus 4 a commencé avec succès mardi : les plongeurs dont la mise sous pression avait commencé samedi ont pu sortir de leur cabine à -460 m et travailler. Cette profondeur, qui correspond à une pression de près de 50 atmosphères, n'avait jamais été atteinte par des plongeurs.

### FLANADES : SPOLIÉS ET CONDAMNÉS

Il ne fait pas bon s'attacher à la Caisse des dépôts et consignations, ou à l'une de ses filiales, SCIC et CIRP. Les fournisseurs d'un bowling du fameux centre commercial l'ont compris hier : bien que le bowling ait fait

faillite deux jours après son ouverture, avec un prêt de plus de deux millions de francs lourd, le tribunal s'est estimé incompétent, a mis hors de cause la Caisse des dépôts, et a même condamné les plaignants aux frais de procès ?

### ACCORD SNES-SGEN

Chose rare dans les annales du syndicalisme enseignant, le SNES (FEN) et le SGEN (CFDT) ont signé un accord pour l'action. Les initiatives doivent être locales et les deux syndicats «souhaitent que l'accord entre partis de gauche se fasse sur des objectifs conformes aux demandes des syndicats de travailleurs».

# Les espions travaillaient pour l'URSS

Georges Beauflis, Lucien Bernard, Yves Boudigen, actuellement incarcérés, Georges Marteau et Vercoutre, ont été inculpés devant la cour de Sécurité de l'Etat «d'intelligence avec l'ennemi» autrement dit d'espionnage. Il s'agirait d'espionnage militaire portant sur les systèmes électroniques des missiles français. Selon le communiqué du procureur de la Cour de Sécurité, ils «avaient été recrutés directement par des officiers du service de renseignement étranger». Il s'agirait de l'Union Soviétique, peut-être par l'intermédiaire d'un autre pays de l'Est.

Le réseau fonctionnait depuis dix ans et aurait été «gelé» depuis deux ans, selon certaines informa-

tions.

Les systèmes électroniques équipant les missiles sont particulièrement importants, puisque de leur fiabilité dépend la valeur dissuasive du missile. D'autre part, on sait que l'Union soviétique n'est pas particulièrement avancée dans le domaine de la micro-électronique, comme l'échec du dernier rendez-vous spatial vient de le rappeler.

Cette affaire est donc grave, au moment où, à la conférence de Belgrade, l'URSS ne parle que de détente. Elle souligne une fois de plus l'intérêt que l'Union soviétique porte à la France, où se concentrent ses tentatives de domination de l'Europe de l'Ouest.

## Dassault SNIAS : fusion au point mort

Le projet de fusion entre la SNIAS et la société Dassault annoncé il y a quatre mois est au point mort. Le premier ministre avait annoncé au salon du Bourget que pour faire face aux difficultés de l'aéronautique française et à la concurrence, il procéderait à la fusion d'une partie de Dassault avec la SNIAS. L'Etat devait transformer en actions les prêts accordés à Dassault, prêts qui devaient être remboursés mais qui ne l'ont jamais été.

Cette prise de participation de l'Etat dans la société Dassault devait atteindre 33,4 % des actions, soit la minorité de blocages. La réalisation de ce plan n'a pas encore vu un commencement de réalisation, Dassault fait obstacle à sa réalisation et propose une autre solution de rapprochement avec la SNIAS, société où l'Etat possède 99,7 % du capital : la filialisation de la division avions et sa collaboration avec Dassault-Breguet sous le quel contrôle de l'Etat. Ce projet est refusé par la SNIAS.

## Lyon : un couple disparaît

Un couple de Lyonnais a disparu depuis plusieurs jours, on n'a retrouvé que leur voiture, une Simca 1100, maculée de sang. Ils avaient prêté 5 000 F au patron d'un night-club lyonnais, la discothèque des Brotteaux. Ils ont tenté de récupérer cette somme la semaine dernière. Un homme de main leur aurait infligé une «sévère correction». Le gérant du night-club a été inculpé de séquestration arbitraire.

## Poniatowski contre Zemmour

Mercredi, devant la 17<sup>e</sup> chambre correctionnelle du tribunal de Paris, s'ouvrait le procès en diffamation intenté par l'ex-ministre de la police à Gilbert Zemmour, à propos de la fusillade du Thélème. Un rapport du professeur Ceccaldi est particulièrement attendu, puisqu'il prouverait que William Zemmour, l'un des truands assis à la table du Thélème, a été tué de trois balles tirées à cinq centimètres, et tué alors qu'il était à terre. La brigade anti-gang s'est illustrée depuis par de nombreuses «bavures». Serait-il possible, cette fois d'en faire la preuve ?

## Les enfants intoxiqués à Sainte Geneviève des Bois

25 enfants de maternelle ont été intoxiqués à la suite d'un repas pris dans des écoles maternelles à St Geneviève des Bois. La viande de porc qui leur a été servie était avariée. Les enfants ont dû être hospitalisés, lundi après midi à Longjumeau. La viande responsable de l'intoxication avait été préparée par la cuisine centrale des écoles de St Geneviève des Bois.

## INTERNATIONAL

## Argentine : des centaines d'arrestations

Le 14 octobre, plusieurs centaines de personnes se sont réunies face au Congrès pour manifester leur appui à une pétition signée par près de 24 000 personnes demandant la libération de 571 «disparus», et de 61 détenus. La police a lancé des gaz lacrymogènes et tiré des coups de feu. Près de 600 personnes ont été arrêtées, et des journalistes ont été interpellés.

Depuis le coup d'État du 24 mai 1976, des centaines de personnes ont «disparu» en Argentine. Ces enlèvements par l'État de militants, d'anciens militants ou d'autres «subversifs» ont touché des quantités de familles. Celles-ci ont déjà défié les autorités militaires et ont manifesté déjà à plusieurs reprises pour la libération de leurs parents. Certaines de ces manifestations se sont même déroulées sous les fenêtres du général Videla.

## Sahara : l'armée sahraouie attaque Chinguetti

Au moment où se déroule un débat à l'ONU sur le Sahara occidental, et que plusieurs interventions réclament l'auto-détermination du peuple sahraoui, l'armée de libération sahraouie annonce dans un communiqué qu'elle a attaqué les troupes mauritaniennes stationnées à Chinguetti, qu'elle a libéré plusieurs sahraouis détenus. Par ailleurs, le communiqué ajoute que «des combattants sahraouis qui sont demeurés dans la localité plusieurs heures ont participé à un meeting de solidarité entre les peuples sahraoui et mauritanien organisé spontanément par la population de la localité qui a renouvelé son attachement à la lutte commune contre l'occupant monarchiste et ses agents de Nouackchott».

## La fille d'un dirigeant emprisonné de l'African National Congress à la télé française

Sur proposition du Bureau de l'A.N.C. de Londres, c'est Lindi Sisulu, fille de Walter Sisulu dirigeant de l'African National Congress condamné à la détention à vie le 12 juin 1964, qui parlera de la lutte des jeunes Noirs sud-africains à la télévision française (Antenne 2).

Dans le cadre de l'émission télévisée hebdomadaire «Un sur cinq» (16 h - 18 h 25), qui s'adresse aux jeunes le mercredi après-midi, sera ouverte ce mercredi prochain 19 octobre, une nouvelle rubrique «Sans frontières» animée et préparée par J.J. Pasquier qui a choisi pour premier thème l'Afrique du Sud.

Lindi Sisulu qui vient de quitter son pays il y a quelques mois parlera des conditions de vie des jeunes Noirs d'Afrique du Sud et de la lutte qu'ils mènent depuis juin 1976, en particulier.

Le fait que Lindi Sisulu soit la dernière des cinq enfants du leader de l'ANC, Walter Sisulu, emprisonné à vie dans le bagne de Robben Island confère à cet événement déjà remarquable que constitue la première prise de parole en direct, à la télévision française, d'un représentant de la lutte de libération du peuple sud-africain, un caractère exceptionnel.

Né le 18 mai 1912 dans le Transkei, Walter Sisulu partit travailler à la mine à l'âge de 17 ans.

Il travailla plus tard à East London et Johannesburg tout en suivant des cours du soir, pour compléter son maigre bagage scolaire, durant de nombreuses années.

Il étudia l'histoire Xhosa et commença un travail journalistique, écrivant des articles dans le *Bantu World*, lançant une agence d'information, un hebdomadaire, etc.

Il adhéra à l'African National Congress en 1940 et fut trésorier de la Youth League. En 1949, il devint le secrétaire général de l'ANC et fut, dès lors, de nombreuses fois arrêté, et frappé de mesures d'interdiction.

En février 1963, il fut condamné à six ans de prison pour avoir organisé des manifestations de protestation, à la veille de la proclamation de la République en mars 1961.

Relâché sous caution, il fut frappé d'une assignation à domicile le 3 avril 1963. Il se déroba à la justice, et vécut dans la clandestinité jusqu'au jour où il fut arrêté à Prétoria. Il sera condamné le 12 juin 1964 à la détention à perpétuité avec Nelson Mandela, Govan Mbeki et d'autres dirigeants et se trouve depuis ce temps dans le bagne de Robben Island.

Sa femme Albertine Sisulu, infirmière et sage-femme, a milité elle aussi activement au sein de l'ANC Women's League et de la South African Women's Fédération.

Elle fut détenue au titre de la loi des 90 jours du 19 juin au 6 août 1963. Frappée d'interdiction en 1964, elle est depuis ce temps assignée à résidence dans la commune d'Orlando.

## Washington : réunion sur le nucléaire

# LE PLAN CARTER SUR L'ÉNERGIE MIS A MAL

Les mesures prises dans le domaine nucléaire étaient un aspect important du «plan énergie» du président américain. Lorsqu'il présentait à Londres son projet de programme international il était fort de l'annonce récente de son plan qui n'avait pas encore passé l'épreuve du Congrès et du Sénat. Il paraissait assuré de pouvoir obtenir des concessions importantes de la part des occidentaux et affermir, grâce à son quasi-monopole sur l'uranium enrichi, l'hégémonie américaine sur la technologie nucléaire en cassant les programmes notamment allemand, français, et japonais qui lui disputent le marché et s'opposaient en partie sur le développement de technologies jusque là réservées aux seuls USA : enrichissement, retraitement, sur-régénérateurs.

Six mois plus tard, la position américaine paraît à certains égards moins assurée : les USA ont été isolés dans plusieurs conférences internationales sur l'énergie, ils ont vu également la portée de leurs premiers coups de boutoir réduite par les mesures prises par différents pays. Leur seul acquis, mais il est de taille, est d'avoir obtenu que l'ensemble des pays occidentaux accep-

● Mardi débutait aux États-Unis la réunion du groupe de travail sur le circuit international du combustible nucléaire dont la formation a été décidée à Londres, au mois de mai, au cours du dernier sommet occidental. L'objectif initial était de lancer un programme international du cycle combustible nucléaire. L'ordre du jour, prévoit notamment l'examen de l'approvisionnement en combustible nucléaire des pays demandeurs, des problèmes de stockage et donc de retraitement des déchets nucléaires et le développement de nouveaux réacteurs n'utilisant ni le plutonium, ni l'uranium. Les décisions de Carter : arrêt de la construction de sur-régénérateurs, et contrôle très strict sur les matériaux exportés par les USA (interdiction de les réexporter, contrôle sur leur utilisation) servant de toile de fond à une telle rencontre.

tent de s'organiser sans leur leadership pour mener une politique nucléaire concertée au niveau mondial. Les positions occupées par chacun au sein de cette entente sont le point majeur de débat.

C'est cependant sur le plan intérieur que le «plan énergie» de Carter a subi ses plus graves revers : sur aucun point l'administration américaine ne peut se targuer d'une majorité et encore moins, semble-t-il, d'un consensus de la bourgeoisie américaine pour imposer ses décisions aux autres pays occidentaux.

En lançant son plan, le 20 avril 1977, Carter l'avait qualifié d'«équivalent moral d'une guerre». Depuis l'hiver 70 les compagnies pétrolières américaines agitent la menace d'une «cri-

se de l'énergie». La Lybie venait alors de bloquer les barils de pétrole et le gaz extraits par les compagnies US sur son territoire. La «crise» se manifesta en 1973 lorsque les pays arabes utilisèrent l'embargo sur le pétrole comme arme et que l'OPEP décida le quadruplement des prix du pétrole.

A partir de ce moment les compagnies pétrolières américaines qui dominent les secteurs de l'énergie aux États-Unis entreprennent une politique d'importations successives, en délaissant les ressources américaines propres, créant en même temps une dépendance croissante des USA pour leurs approvisionnements en énergie.

Le plan Carter visait d'une part à renverser

cette tendance, d'autre part à restructurer le secteur énergétique : recours massif au charbon, développement du gaz nucléaire et ralentissement des constructions de centrales nucléaires. Le premier point n'a pas connu pour le moment l'ombre d'une réalisation ; au contraire les importations de pétrole se sont accrues atteignant 50 % de la consommation, 6 mois après l'annonce du plan, créant un déficit croissant de la balance commerciale US. Sur le second point, dont l'un des buts est d'assurer la domination américaine sur le plan énergétique vis-à-vis du reste de l'Occident, le plan Carter est mis à mal par les représentants et les sénateurs. Leurs amendements vont dans le sens d'une autre politique qui reposerait sur le développement des sources d'énergie existantes, notamment le pétrole et le nucléaire. Ils ont notamment réduit à néant ou vidé de leur contenu les mesures fiscales prévues par le plan énergie destinées à forcer la restructuration du secteur énergétique.

Nous verrons demain comment ces contradictions avec le plan Carter se sont développées au sein même des sphères dirigeantes US.

## Point de repère sur la Mauritanie Des germes de révolte

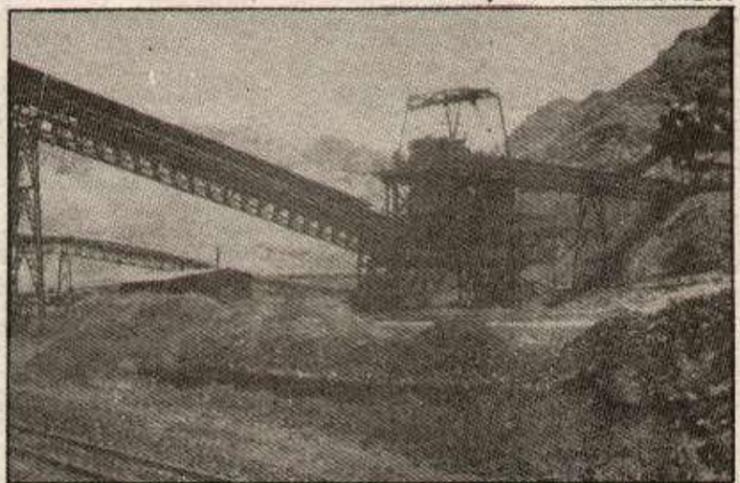
3

Par Jean-Pierre CHAMPAGNY

Nous avons brièvement rappelé les conséquences de l'aventure expansionniste d'Ould Daddah au Sahara : menace de vassalisation par rapport au Maroc et dépendance accrue vis-à-vis de l'impérialisme qui peut s'appuyer lui-même largement sur la pression marocaine, pour ses visées contre la Mauritanie. La guerre est lourde de conséquences pour le peuple mauritanien qui doit à la fois subir une présence étrangère, servir de chair à canon, et qui souffre cruellement des effets d'une situation économique difficile.

La présence des troupes de la monarchie chérifienne suscite une hostilité générale dans la population. Elle renforce une méfiance qui n'a jamais cessé envers un régime despotique. Même entre les deux armées, il n'y a guère de coopération ; on signale des frictions et même des bagarres avec les unités marocaines ! Le plus souvent ce sont les soldats mauritaniens qui sont mis en première ligne. Cette situation accroît le mécontentement et le défaitisme d'une armée qui est pourtant passée de 3 000 à 12 000 en quelques mois. Il faut dire que cette armée, outre un faible encadrement, est formée de paysans enrôlés de force. Les actes de révolte individuels et les désertions se multiplient, le régime hésite à les réprimer ouvertement, de peur de voir une résistance encore plus grande se manifester.

Sur le plan social et économique la situation ne cesse de se dégrader. La Charte nationale publiée en 1975, et prévoyant l'émancipation de la femme, la libération des serfs et la réforme agraire n'a pas connu



même un début de réalisation. Alors qu'avant la guerre contre le peuple sahraoui, la situation économique connaissait des améliorations, la banqueroute nationale est permanente : la monnaie perd chaque année 10 % de sa valeur, la Banque mauritanienne refuse souvent d'honorer ses propres chèques. La situation de crise est générale : les salaires sont bloqués alors que la hausse des prix est constante. De plus, le gouvernement, suivant l'exemple d'Hassan II, a prélevé autoritairement des : «contributions pour la guerre» représentant 2 jours de salaire par mois pour chaque travailleur. Les produits de première nécessité manquent le plus souvent.

Dans cette situation catastrophique, le mécontentement s'accroît. Au début de la guerre, les dirigeants syndicaux de l'opposition (membres du MND, mouvement national démocratique) rejoignent le

gouvernement, alors que le mouvement révolutionnaire était désorganisé, le peuple a pu être désorienté, et un certain chauvinisme se développer vis-à-vis du peuple sahraoui. Mais, sans qu'on puisse encore parler d'un mouvement de révolte, après deux ans de guerre, une prise de conscience du fait que cette guerre est contraire à ses intérêts s'opère dans le peuple. Les gens sont de plus en plus sceptiques au sujet des communiqués militaires du gouvernement et croient davantage à ceux du Front. Fait significatif : au congrès de la jeunesse organisé par le parti gouvernemental (PPM parti du peuple mauritanien) cet été, les représentants du pouvoir ont dû utiliser la menace de suspension du congrès et de répression contre les jeunes, pour tenter de les empêcher de dénoncer la guerre contre le peuple sahraoui.

# GISCARD, MITTERRAND ET SCHMIDT

● A la faveur du détournement du Boeing de la Lufthansa, de son dénouement sanglant à Mogadiscio, c'est un inquiétant «consensus» qui s'est développé entre la droite et le parti socialiste. C'est ainsi qu'on a pu entendre, d'un côté, Barre affirmer : «Je crois que lorsqu'il s'agit de défendre la démocratie, il faut la plus grande fermeté», tandis que Mitterrand assurait Schmidt de sa «compréhension» et de sa «solidarité».

De part et d'autre, les motivations ne sont pas exactement les mêmes. En ce qui concerne Giscard, «mon cher Valéry», comme l'appelle Schmidt dans la lettre de remerciements qu'il lui a envoyée, c'est le modèle de société allemand qui est en jeu, ainsi que les relations avec une puissance désormais en mesure de faire entendre sa voix plus fort que toutes les autres en Europe occidentale.

Ces derniers temps, les preuves ont abondé de la collaboration croissante qui s'établit entre Paris et Bonn. C'était notamment, au début du mois, l'arrestation à Paris de l'avocat Klaus Croissant, défenseur de membres de la «Fraction Armée Rouge», lors de leur

procès. Quelques jours avant, Bonnet, ministre de l'intérieur, avait déclaré en Allemagne : «La collaboration entre nos deux polices est parfaite», et il devait, pour cette arrestation, recevoir les félicitations de son collègue allemand. Poniatowski, ambassadeur spécial de Giscard, rentrait d'ailleurs à peine d'un voyage à Bonn, où l'on n'imaginait guère que ces questions n'aient pas été mises sur le tapis. Cependant, la télévision, dans une émission visiblement commandée par l'ambassade allemande, tentait de prouver que Schmidt avait raison de protéger l'assassin nazi Kappler, responsable de la mort de plus de trois cents personnes, récemment évadé d'Italie. Et

les actualités censuraient selon la volonté de Bonn des documents concernant l'enlèvement du «patron des patrons» allemand, l'autre ex-nazi Schleyer.

Le but des forces bourgeoises actuellement au pouvoir est en lui-même assez clair : la campagne organisée autour des actions de la «Fraction Armée Rouge» visait à introduire en France les mêmes méthodes répressives que celles employées par le gouvernement allemand. Soisson, petit chef du parti giscardien, en donnait lui-même la clef, en prétendant que la France connaîtrait certainement demain les mêmes opérations que l'Allemagne aujourd'hui : c'est bien ainsi qu'on prépare les chasses aux sorcières.

Mitterrand, lui, a des soucis un peu différents : ceux d'un homme qui n'est pas encore au pouvoir. Le langage est le même que celui de Barre : «Je crois à la nécessité de

la fermeté», déclarait-il après l'enlèvement de Schleyer. Mais le problème, pour le PS est de trouver une attitude efficace à l'égard d'un régime allemand dirigé à présent par un parti appartenant à la même internationale que lui. Dans les rangs mêmes du parti socialiste, des doutes polis s'élèvent sur la nature de la répression qui sévit outre-Rhin. C'est, en quelque sorte, à titre préventif que le premier secrétaire intervient donc dans cette affaire, soucieux avant tout de désarmer les critiques, et de faire admettre la solidarité avec un régime qui serait, demain en cas de passage du PS au gouvernement, un de ses meilleurs soutiens internationaux, notamment dans sa lutte contre le PCF.

Mais en même temps, auprès de tout un électorat qu'il dispute à la droite, Mitterrand soigne son image d'homme d'Etat prêt à la plus grande fermeté pour faire régner d'ordre.

La totalité des organes de presse bourgeois du matin qui avaient eu connaissance de l'opération de Mogadiscio avant leur dernière édition exultaient mardi ; c'était, bien sûr, l'Aurore, qui proclamait : «C'est l'heure triomphale du chancelier Schmidt, la victoire de la fermeté, de la pugnacité et d'un caractère inébranlable dans l'épreuve». «Sauvetage réussi», titrait Le Figaro. L'Humanité ne manquait pas de mêler sa voix au concert : «La première et réjouissante nouvelle est tombée sur les téléspectateurs à 0 h 20 : l'opération de libération a commencé».

Mais les commentaires les plus significatifs devaient encore apparaître dans l'après-midi. Ainsi, Le Monde, alors que la nouvelle de la mort de Baader, Ensslin et Raspe était connue écrivait : «L'antigermanisme le plus passionné ne peut méconnaître que le chancelier Schmidt a, en fin de compte, défendu les valeurs de liberté de la démocratie libérale». Le quotidien non moins libéral J'Informe de l'ex-ministre Fontanet proclamait : «L'Allemagne soulagée : les démons ont plié», à propos de la mort des trois membres de la «Fraction Armée Rouge».

Aucune chaîne de télévision, aucune radio, aucun de ces journaux, ne mettait d'ailleurs en relief les conditions pour le moins suspectes de la fin des trois emprisonnés de Stammheim : que deux d'entre eux, «au secret»

depuis des semaines dans la super-prison allemande, aient pu prétendument se procurer des armes, ils ne s'en étonnent tout au plus que pour leur attribuer «des complicités au sein même de la prison» (Le Monde). Tous feignent de prendre pour argent comptant la version du «suicide» diffusée par les autorités allemandes.

Plus encore, c'est dans les conséquences qu'ils en tirent que les journaux d'hier sont révélateurs d'un réel danger. C'est bien entendu, l'Aurore, qui voit dans cette affaire «une victoire de l'Occident, et tout particulièrement de l'Europe». C'est aussi Le Monde qui affirmait : «Les témoignages de solidarité internationale qui affluaient à Bonn ont pris, pour le gouvernement comme pour la population allemande, le sens d'une reconnaissance du bien-fondé d'une ligne politique que le chancelier Schmidt a su tenir en s'appuyant sur l'unanimité de toutes les formations».

Ainsi, ce n'était pas seulement la «torture blanche», les «interdictions professionnelles», les anciens nazis installés aux postes de commande, qui se trouvaient justifiés d'un coup. C'est toute une campagne, orchestrée depuis plusieurs jours, qui prend forme ; non seulement Schmidt a raison, mais il faut se solidariser avec lui, il faut faire l'Europe des polices à l'image de l'Allemagne de Bonn.

## INFORMATIONS GENERALES

### Le viol aux «Dossiers de l'écran»

Le viol est-il l'acte individuel d'un «détraqué», mû par une pulsion irraisonnée ou un crime social ? La question était au centre des débats mardi soir aux «Dossiers de l'écran». Le docteur Zwang a contre tous les témoignages, maintenu que la société n'était pas coupable, à l'en croire le violeur serait un type un peu frustré au niveau de ses instincts qui confondrait séduction et agression. Le docteur Zwang faut-il le rappeler, professe des idées d'extrême-droite. Un invité allemand, Peter, violeur récidiviste ayant purgé deux peines de prison donnait un témoignage qui semblait confirmer cette thèse du violeur malade et irresponsable. Après sa seconde peine de prison, il a subi une intervention chirurgicale détruisant une partie de l'hypothalamus, une région du cerveau située à la base de l'encéphale, ces opérations chirurgicales sont largement développées en RFA. Une mutilation cérébrale pour guérir les violeurs, un sévice pour un autre sévice on reste dans la même logique, et on nie les causes sociales du viol.

Le film projeté en introduction du débat n'était pas d'une grande qualité et ne faisait pas une analyse poussée du viol, mais à partir d'un cas réel, il montrait clairement que dans un cas de viol, la femme est toujours considérée comme coupable par

la police, l'appareil judiciaire et souvent par ses proches.

Gisèle Halimi, Odile Fargier, Anne, la jeune femme violée ont dans leurs interventions mis en accusation cette société qui incite au viol.

Dans l'idéologie bourgeoise, la femme est un être mineur, ou une marchandise, elle doit être soumise, protégée par ses parents ou par son mari. L'éducation, la publicité, les images avilissantes des femmes diffusées par la pornographie concourent à avancer cette conception de la femme objet de conquête. Une société qui porte en elle le viol, ne peut le réprimer qu'avec les plus grandes réticences et non pas en tant que crime contre une femme mais comme atteinte à la propriété de la famille ou du mari. Il a fallu les luttes des femmes a rappelé Gisèle Halimi pour que le viol soit enfin dénoncé comme il se doit et porté devant des jurys d'assises. Mais il reste que pour 14 femmes violées, une seule ose porter plainte et affronter la police et la justice. Il reste qu'il y a 22 000 viols par an et que les femmes sont en permanence agressées dans la rue, ou humiliées.

Le combat qu'elles mènent contre le viol ne s'arrête pas à demander la condamnation des violeurs mais remet en cause la société bourgeoise, qui les méprise.

### Le PS pour Superphénix mais en désaccord avec le PCF

Mercredi soir, le Bureau exécutif du PS devait discuter des nouvelles propositions élaborées sous la houlette de François Mitterrand, dans le domaine énergétique. Sans qu'on connaisse dans le détail le plan annoncé à Grenoble, il est possible d'en donner les grandes lignes : moratoire de dix huit mois à deux ans pour les chantiers non engagés et pour l'extension de La Hague, achèvement des travaux engagés (donc de Superphénix), diversification des approvisionnements énergétiques, usage mixte électricité-chaleur des centrales électriques...

La commission énergie du PS n'était pas du tout favorable à ces idées qui ne cadrent pas tout à fait avec les projets de l'EDF, considérée au PS comme un modèle d'entreprise na-

tionalisée. Mitterrand, qui connaît aussi l'influence du PCF dans l'EDF, et qui a décidé d'utiliser le courant écologique, ne l'a pas entendu de cette oreille : une commission environnement a été mise sur pied, pour préparer un contre projet, dans lequel les désaccords avec le PCF sont nets, puisque celui-ci envisage de garder à quelque chose près le plan Messmer.

Au pied du mur, c'est-à-dire devant les chantiers des centrales, tout ce verbiage ne change rien : le PS, pour habile qu'il ait voulu être, a pris position contre la marche sur Superphénix. Lors du débat de Morestel, ses représentants devaient d'ailleurs reconnaître qu'ils n'étaient pas opposés au principe de la construction.

### Giscard devant le Conseil Économique et Social

Le CES pour son vingtième anniversaire aura droit à la visite de Giscard. Cet organisme regroupe deux cents membres élus pour cinq ans. Cette création de la cinquième République comprend 13 délégués pour la CGT, autant pour la CFDT et FO ; la CGC y dispose de 14 représentants, la FEN n'en a qu'un. Le patronat, l'artisanat et l'agriculture y siègent également. Un quart des membres de cette institution sont choisis par le gouvernement. Le CES a pour rôle de conseiller le gouvernement. Le gouvernement doit en effet, consulter le CES sur le Plan, les lois-programmes et s'il le désire sur toutes les questions dont débattent ses membres.

Les obligations du CES consistent à établir un rapport sur le budget et sur toute autre affaire s'il le juge utile. 95 % du budget de cet organisme est consacré à verser les traitements de ses membres... Cela explique peut être qu'une bonne partie d'entre eux se satisfont de peu d'échos du travail du conseil.

### Les réactions internationales

«La méthode employée à Mogadiscio est la seule qui soit efficace (...), c'est elle que préconise et applique Israël depuis des années». On savait effectivement que déjà du temps où les travaillistes sionistes étaient au pouvoir, il n'y avait pas de contradictions dans l'Internationale socialiste à ce sujet. Selon Begin : «Mogadiscio réjouit tous les hommes libres». Carter célèbre «ce grand coup en faveur de tous ceux qui, comme nous, sont vulnérables à ce genre de terrorisme».

L'Unita développe sa conception policière de l'histoire, l'organe du PCI écrit «l'action des extrémistes ne fait pas partie d'un plan pour déstabiliser la démocratie ouest-allemande».

La plus grande partie de la presse de la RFA est déchaînée : le Bonner Rundschau se réjouit «du grand succès de nos commandos». Cette action «permet aux citoyens de retrouver la confiance dans la démocratie» selon la Neue Osnabrucker Zeitung.

### Giscard à la pêche aux électeurs

Giscard a visiblement décidé de beaucoup se déplacer ces temps-ci. Dimanche il organisait la scandaleuse opération que l'on sait à Notre Dame de Lorette. Lundi il inaugurerait l'exposition qui se tient au Louvre pour fêter les quatre vingt ans de Chagall, mardi, il devait prononcer un discours devant le Conseil Économique et Social. Mercredi il préside une réunion du comité d'étude sur la violence, jeudi il préside un conseil restreint sur le Musée du Vingtième siècle à l'ancienne gare d'Orsay à Paris, vendredi c'est l'UNESCO qui retiendra son attention : il y prononcera une intervention sur l'urbanisme. Il ne se passe pas de semaines sans que Giscard tente de repêcher des voix pour les prochaines élections. Pas de grands coups de filet, non, il procède par petites touches. Pour lui, il y a bien longtemps que la campagne électorale est ouverte.

# «Faire en sorte qu'aucun révolutionnaire n'ose s'exprimer en Allemagne pour le reste du siècle»

## Strauss — dirigeant de la CDU

● Dans la république fédérale allemande, et dans toute l'Europe Occidentale, c'est aujourd'hui un concert unanime des grands moyens d'information pour justifier l'arsenal répressif, juridique et matériel, considérable, dont s'est doté l'État allemand, et pour justifier par avance toute nouvelle mesure prétendument «anti-terroriste». Prétendument ! Car le schéma d'explication selon lequel le développement des mesures répressives en Allemagne, seraient la conséquence du terrorisme et de son développement, ce schéma, d'ailleurs repris par nombre de personnalités politiques ou journalistes, posant en défenseurs des libertés démocratiques, est faux.

De quelle conception de la «sécurité intérieure» s'agit-il lorsque la conférence des ministres de l'Intérieur des Länder de RFA, se prononce contre toute présence de réfugiés chiliens sur le territoire allemand (décision du 10 décembre 74) ? Ou bien lorsque la Cour suprême de la République fédérale décrète que tous ceux qui, luttant contre la spéculation immobilière, participent à des occupations de maisons, sont considérés comme des membres d'une organisation criminelle (jugement du 8 avril 75).

En fait, toute l'évolution de la législation intérieure et de l'organisation policière en Allema-

gne occidentale, depuis la fin de la guerre, montre à quel point le thème tellement mis en avant de la «sécurité intérieure» n'a d'autre objectif que de couvrir l'encadrement des masses populaires, l'interdiction pour elles d'une expression autonome, afin de réaliser sans difficultés intérieures, les ambitions économiques et politiques de l'impérialisme allemand.

Dès septembre 1950, à la faveur de la «guerre froide», le décret Adenauer interdisait l'entrée dans la fonction publique aux membres de 19 organisations déclarées «extrémistes», dont «l'association des juristes démocrates» et «l'association des victimes allemandes du nazisme». Ensuite, presque chaque année verra son lot de nouvelles lois, de nouveaux décrets, dits de «sécurité intérieure», et un renforcement considérable des effectifs de police, tout cela avec la caution on ne peut plus ouverte, des puissances occidentales, et notamment des États-Unis, face à une Union Soviétique qui était encore socialiste. Décembre 1956 verra la première élaboration des lois sur «l'état d'urgence». Et le 24 décembre 68, sur la base d'un texte commun au SPD et à la CDU, le Parlement allemand votera les dangereuses lois d'exception. Deux ans avant la formation de la «Fraction Armée Rouge». Parmi les mesures envisagées, on relève,

autre l'intervention de l'armée contre tout mouvement intérieur, selon l'appréciation, du gouvernement, l'organisation des écoutes téléphoniques et l'ouverture du courrier par les services secrets du contrôle judiciaire. 1969 : le ministre de l'Intérieur Benda — aujourd'hui président de la Cour Constitutionnelle — présente son plan de cinq ans pour la «sécurité intérieure». Fin 69 : le nouveau ministre de l'Intérieur, Genscher, ordonne le contrôle des étrangers. 1971 : le gouvernement du Land de Bade-Wurtemberg commence à constituer les Mobilen Einsatz-Kommandos, les commandos mobiles d'intervention, etc.

C'est dans ce contexte, qu'une répression d'une extrême brutalité a frappé, de plus en plus massivement, les prisonniers politiques de RFA. C'est au nom de cette prétendue «sécurité intérieure» qu'ont été bâties les prisons actuelles, et mis au point les traitements qui tuent les opposants politiques. Baader, Ensslin et Raspe ont probablement été exécutés de sang-froid. De toute façon, leur mort est un assassinat de la RFA. Nous publions ici quelques documents tirés de notre enquête : «Ou va l'Allemagne» - juin 1975 - très significatifs de l'organisation criminelle mise au point par l'État allemand.

La pratique du groupe «Fraction Armée Rouge», baptisé par la bourgeoisie, bande à Baader, est pour une part le produit de l'impasse dans laquelle se sont retrouvés de nombreux militants du mouvement étudiant révolutionnaire allemand, après 68, après la récupération d'une partie de «l'opposition extra-parlementaire», par la social-démocratie.

Jusqu'en 1969, et depuis la fondation de la République fédérale allemande, le chancelier allemand a toujours appartenu au parti de droite chrétien-démocrate (CDU) fondé à Adenauer. Toutefois, dès 66, la CDU a dû gouverner avec le SPD, la poussée du SPD reflétant l'apparition de difficultés intérieures. L'année 66 marquait en effet un point de rupture. La phase d'essor ininterrompu du «miracle économique allemand», était terminée, et la bourgeoisie allemande affrontait sa première grande crise depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

Elle fit appel à la social-démocratie qui mit en place la concertation patronat-syndicats-partis politiques, pour faire taire le mécontentement des travailleurs. Mais, en 1969, la classe ouvrière refuse pour la première fois depuis longtemps, de faire les frais du consensus social. Septembre 69, verra une vague de grèves spontanées mettant en mouvement cent quarante mille travailleurs de soixante-dix entreprises notamment dans l'industrie lourde. Dans la même période de la coalition CDU-SPD, le mouvement étudiant connaît un essor considérable : les étudiants se mobilisent contre la guerre du Vietnam et l'appui apporté par la RFA à l'entreprise de guerre US ; le mouvement étudiant, comme dans les autres pays occidentaux, dénonce aussi les valeurs bourgeoises de l'Université et la «société de consommation». La répression violente marque les débuts

du mouvement étudiant : c'est l'assassinat par la police de Berlin-Ouest, le 2 juin 67 de l'étudiant Benno Ohnesorg qui participait à une manifestation contre la visite du Shah d'Iran. Dès le début, Andréas Baader et ses futurs compagnons de la RAF, sont des militants actifs dans ce mouvement.

C'est dans ce contexte que la CDU, au pouvoir depuis vingt ans, est battue aux élections, et doit céder la place. Willy Brandt, social-démocrate, et nouveau chancelier, bénéficie d'un important prestige et, par l'image «socialiste» qu'il se donne, fait illusion parmi les travailleurs et des intellectuels progressistes. Brandt annonce un programme de vastes réformes, s'engage dans une politique à l'Est, et lance des appels pour rallier l'opposition extra-parlementaire qui de 66 à 69 dénonçait la «collusion» avec les chrétiens-démocrates. Comme le SPD apparaît alors avec un projet apparemment en rupture avec celui de la CDU, une partie de cette opposition va rallier le parti social-démocrate, avec l'espoir de la transformer de l'intérieur. La jeunesse du SPD (les Jusos) va jouer un rôle particulier dans cette récupération, en contestant la direction du SPD, en étant partie prenante de la contestation universitaire, tout en acceptant toujours, au niveau de sa direction, de se plier aux ordres du SPD. En 72, Brandt qui parle toujours de «qualité de la vie», ou de «démocratisation» de l'État, alors qu'il renforce lui-même son caractère répressif, se verra soutenu par une partie des étudiants progressistes contre les attaques de la droite CDU. La même année où commencent à être frappés d'interdictions professionnelles, les nombreux intellectuels qui refusent de se laisser intégrer par l'appareil d'État. A cette date, depuis les

grèves de 69, la direction de la fédération syndicale DGB a réussi à nouveau à enfermer la classe ouvrière dans le carcan de la «concertation».

De cette situation où une alternative révolutionnaire à la politique du SPD est absente, les fondateurs de la RAF concluent au développement de l'action terroriste individuelle comme seul moyen de remettre en cause la société capitaliste allemande.

Ainsi donc cette démarche de la RAF et les développements qu'elle connaît, trouve ses racines mêmes dans les traits spécifiques de la société allemande. Parce que le nazisme n'a pas été extirpé de l'intérieur, mais surtout par l'intervention étrangère, le contenu formel des libertés démocratiques de la «loi fondamentale» de 49 (constitution), n'a guère été rempli de contenu par le peuple allemand. Parce que la classe ouvrière allemande a vu ses organisations durement réprimées, brisées pendant la période nazie, elle n'a pas disposé au lendemain de la guerre des outils nécessaires au refus de la collaboration de classe que les impérialismes victorieux, USA surtout, ont réinstallé au poste de commande : faut-il rappeler que la reconstitution du syndicat DGB et le façonnage de son orientation figuraient parmi les premières tâches que s'était fixées l'armée US d'Eisenhower.

L'intégration de la classe ouvrière allemande, relative certes mais plus poussée pour ces raisons que dans n'importe quel pays d'Europe du Sud, rend ainsi plus difficile encore la pénétration des idées révolutionnaires, et engendre la coupure profonde ressentie nettement à la fin des années 60 entre le mouvement de contestation extrêmement important animé par la jeunesse, entre autre la jeunesse intellectuelle, et la classe

ouvrière. Profitant de cette situation, de cette coupure, pour mettre sur pied un formidable appareil répressif, la social-démocratie allemande n'a pas eu encore à en user largement contre la classe ouvrière dans sa masse, mais l'a mis surtout au service d'une chasse aux révolutionnaires, aux révoltés et aux contestataires à une grande échelle. Cette situation a ainsi conduit certains militants à ne plus voir de solutions que dans la violence individuelle et minoritaire. Les 5 dernières années ont vu ainsi les impasses successives où se trouvait enfermée la RAF passant de l'attentat à l'explosif, à la prise d'otages avec exécution, méthode tout à fait étrangère à la classe ouvrière.

On saisit mieux ainsi, au-delà des impasses propres au terrorisme les raisons qui l'ont secrété, en Allemagne ou, dans des conditions similaires au Japon, où là aussi le nazisme n'a pas été extirpé de l'extérieur, où là aussi la classe ouvrière est fortement encadrée et intégrée.

## A travers la presse de mercredi matin

Le Figaro ne cache pas sa joie : «La décision du chancelier Schmidt a créé un précédent international» l'éditorialiste exige à l'avenir «la peine de mort avec exécution immédiate pour les preneurs d'otage». Selon ce journal «dans l'affaire (...) les héros sont les hommes du commando de la police (...) les autres sont des assassins. Et des salauds».

Le Quotidien de Paris pour sa part est plus nuancé ; dans son éditorial Philippe Tesson sans réprocher, on s'en doute, l'attitude de la bourgeoisie allemande s'inquiète cependant de «l'avenir de la «démocratie» allemande». «Vainqueur apparem-

ment de l'ordre (...) la société allemande, poursuit il, va faire payer cher leur luxe à ceux qui désormais mettront en question son ordre (...) Ce n'est pas forcément sans dangers».

Le Matin lui, joint sa voix au concert et parle «de la victoire éclatante de Schmidt, de la légitime admiration de la part de l'opinion internationale». Schmidt apprend-on est «l'homme indispensable de la RFA».

L'Humanité, assis entre deux chaises, fait aujourd'hui de la politique de Schmidt un commentaire mi-figue, mi-raisin : comment en effet, profiter de l'occasion pour porter des critiques au PS par la bourgeoisie socialiste allemande interposée tout en condamnant simultanément «le terrorisme déchaîné par les anarchistes ouest-allemands qui apparaît plus vain et plus criminel que jamais».

Serge July pour sa part dans Libération fait un amalgame quelque peu surprenant : «La grande patrie sans frontière de tous les révoltés est peuplée de ces «héros» qui n'ont eu de cesse que de se tromper au prix de leur propre mort et de celle des autres. Ils s'appellent Andréas Baader, Charles Tilion, et tant d'autres anonymes mais aussi Alvaro Cunhal (...) on le rencontre toujours avec émotion».

**Avril 1968** : Francfort, incendie dans un super-marché afin de protester «contre la société de consommation et l'indifférence générale envers la guerre du Vietnam». Quatre personnes sont arrêtées dont Andreas Baader et Gudrun Ensslin qui, laissés en liberté provisoire, décident de militer parmi les jeunes ouvriers (apprentis).

**Mars 1970** : Mahler est inculpé pour avoir participé à une manifestation contre le trust Springer. Il est condamné à dix mois de prison avec sursis.

Un premier noyau du futur groupe se constitue à Berlin avec Mahler, Meinhof, Baader, Ensslin et d'autres.

**4 avril 1970** : Berlin, Baader est arrêté lors d'un contrôle routier et emprisonné.

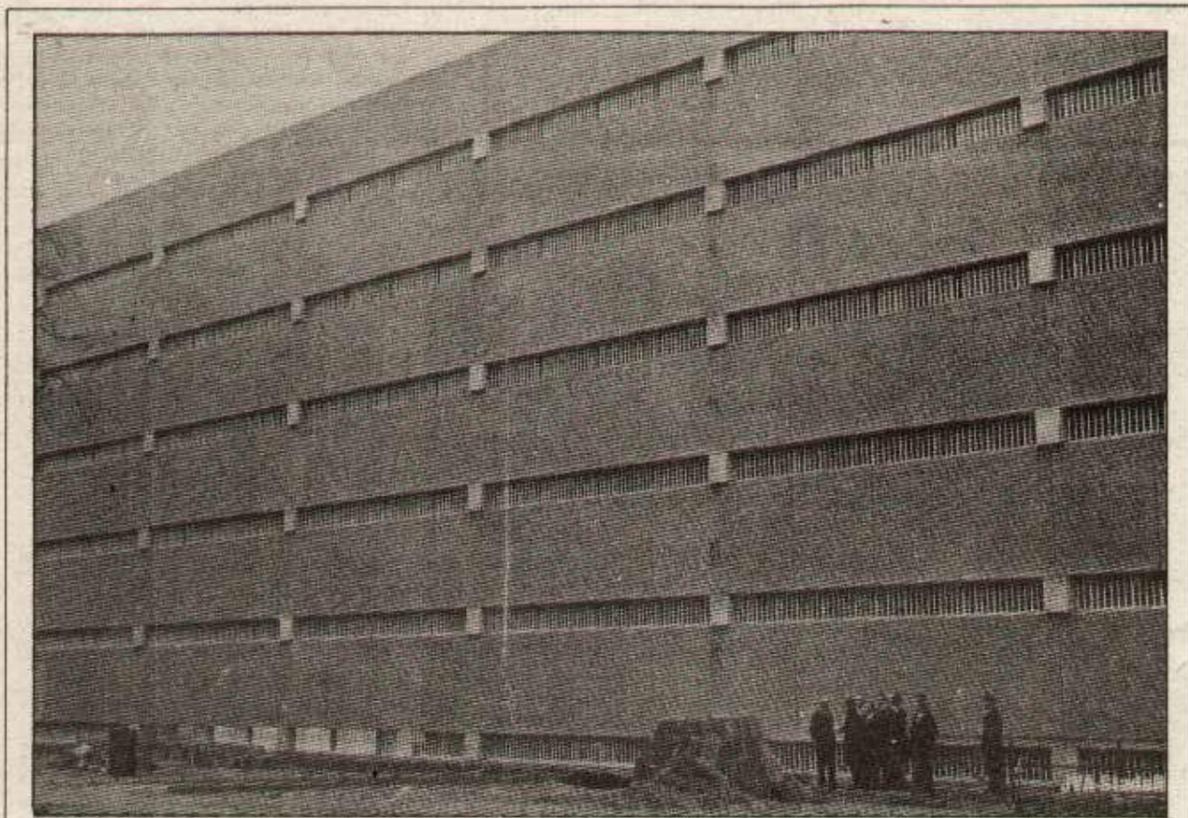
**14 mai 1970** : Fuite de Baader qui avait obtenu de la direction de la prison sur requête de son avocat Mahler, l'autorisation de travailler dans la bibliothèque de l'Institut de Recherches sociales. Alors qu'il s'y rendait, accompagné par deux gardiens, il est libéré par quatre personnes masquées et armées. Un gardien est blessé par une balle.

**4 juin 1970** : La journaliste Michèle Ray rencontre Ensslin et Meinhof qui déclare : « (...) Nous voulons montrer que la lutte est possible ici et maintenant ». L'interview est publiée dans Der Spiegel.

**Juin 1970** : Départ par Berlin-Est des membres du groupe pour la Jordanie. Leur but : s'entraîner dans les camps de la résistance palestinienne.

**août 1970** : Organisation de la Fraction Armée Rouge.

# Dans les prisons allemandes



## Lettre d'une détenue politique

*Le sentiment que la tête explose, le sentiment qu'en fait la boîte crânienne va se casser, exploser.*

*Le sentiment qu'on te rentre de force dans la moëlle épinière dans le cerveau.*

*Le sentiment que le cerveau se ratatine comme un pruneau.*

*Le sentiment que tu es sans cesse sous tension sans que cela se voie et que tu es tétégué.*

*Le sentiment qu'on te démolit les associations d'idées.*

*Le sentiment de pisser ton âme comme quand on ne peut pas se retenir.*

*Le sentiment que la cellule bouge -tu te reveilles, tu*

*ouvres les yeux - la cellule bouge, l'après-midi quand le soleil brille, elle s'arrête tout d'un coup. Tu ne peux pas te débarrasser de ce sentiment que tu bouges.*

*Tu ne peux pas savoir pourquoi tu trembles : de fièvre ou de froid.*

*Tu ne peux pas expliquer pourquoi tu trembles, tu gèles.*

*Pour parler à voix normale, il faut des efforts comme pour parler très fort, il faut presque gueuler.*

*Le sentiment de devenir muet.*

*Tu ne peux plus identifier le sens des mots -tu ne peux que deviner - l'usage des sifflantes - s, ss, tz, sch - est absolument insupportable*

*Les gardiens, la visite, la cour semblent de celluloid - maux de tête - flasches.*

*On ne peut plus contrôler la syntaxe, la grammaire.*

*Quand tu écris deux lignes, et à la fin de la deuxième ligne, tu ne peux pas te rappeler le début de la première.*

*Le sentiment qu'on se consume de l'intérieur, - le sentiment qui si tu disais ce qui se passe, si tu lâchais cela, cela sifflerait comme de l'eau bouillante à la figure de l'autre comme par exemple l'eau bouillante qui le brûle pour la vie, le défigure.*

*Une agressivité démente, pour laquelle il n'y a pas de soupe.*

*C'est le plus grave, la*

*conscience claire qu'on n'a aucune chance de survivre, l'échec total, pour faire passer cela, le faire comprendre à d'autres.*

*Après les visites, c'est le vide. Une demi-heure après, tu peux seulement reconstituer mécaniquement si la visite a eu lieu le jour même ou la semaine précédente.*

*Se baigner une fois par semaine, cela signifie, au contraire, se détendre pour un moment, se reposer, cela ne dure aussi que quelques heures.*

*Le sentiment que le temps et l'espace sont imbriqués l'un dans l'autre.*

*Le sentiment de se trouver au milieu de miroirs déformants, de tituber...*

Ce que fait M. Schmidt en silence, c'est ce que Strauss, le chef de file ultra réactionnaire de l'alle bavaroise de la CDU, a crié tout haut qu'il ferait à propos des gauchistes, s'il arrivait au pouvoir : «*Nous ferions en sorte pour qu'un bandit n'ose ouvrir sa gueule en Allemagne pour le reste du siècle.*»

La torture mise au point dans les prisons de la RFA, porte un nom : la privation sensorielle. Ce n'est pas le simple résultat, comme le prétend le gouvernement Schmidt, de conditions de détention simplement plus poussées pour éviter que les prisonniers politiques puissent s'échapper. Non ! La privation sensorielle, c'est précisément l'aboutissement de recherches précises dans un institut psychiatrique de Hambourg depuis 1971. Ces recherches menées avec l'aide du gouvernement allemand et de l'OTAN ont disposé d'une bourse de près de 5 millions (lourds) de francs !! Elles étaient menées,

entre autres, (et elles le sont toujours !) dans le but de détruire la personnalité du patient, d'examiner comment il réagit à l'isolement du monde extérieur, de mesurer avec quelle rapidité s'éteignent leurs réflexes...

### Les cages à tigre de Monsieur Schmidt

La privation sensorielle, c'est la transposition sur le plan du cerveau des tortures pratiquées par les bourreaux yankees fantoches dans les cages à tigre de Poulo Condor. Les cages à tigre enfermaient les détenus dans un espace suffisamment clos pour priver complètement le corps des mouvements habituels dont il a besoin pour s'entretenir : ce qui conduisit à des atrophies musculaires, déformations osseuses, ankyloses définitives des articulations... La privation sensorielle, c'est la cage à tigre pour les sens de l'homme.

Les sens de l'homme perçoivent en premier lieu les changements de l'environnement et leur équilibre normal exige l'enregistrement continu de ces changements : bruits, lumière... En privant les sens de ces points de repères (bruit des pas, de portes qui s'ouvrent, se ferment, de voix, lumière du jour qui évolue et alterne avec la lumière artificielle...), on arrive à atrophier dans le cerveau les zones d'enregistrement de ses perceptions sensorielles. Du coup l'introduction brusque à des moments donnés de modification de l'environnement a des conséquences amplifiées sur le comportement : colère, peur, abatement prolongé...

Fort du résultat de ces recherches, les géoliers allemands ont construit ces cages à tigre pour la privation sensorielle. Elles ont été plusieurs fois décrites : cellules assourdies, atténuant considérablement les bruits extérieurs. Murs uniformes,

avec interdiction de coller des affiches ou des papiers dessus pour rompre leur monotonie. Eclairage artificiel, continu jour et nuit. Suppression de toutes les installations mobilières. Retrait des vêtements et utilisation des camisoles pénitentiaires... Réveil régulier toute la nuit. Ces mesures ne sont d'ailleurs pas forcément toutes appliquées en même temps : un savant dosage est effectué en fonction du prisonnier, de ses réactions.

Face à ces conditions les prisonniers politiques ont résisté, ils ont mené des luttes. La réponse du gouvernement a été de démettre leurs avocats qui représentaient leur lutte, qui faisaient connaître les conditions de détention à l'extérieur. C'est ainsi que la RFA a franchi un pas supplémentaire en faisant réformer le code de procédure pénal pour détruire les droits de se défendre, dévolus à chaque prisonnier.

## La brigade anti-gang de R.F.A. par elle-même

Ils tirent bien et ils frappent fort : les 115 hommes du groupe spécial GSG 9 du BGS en tenue de combat et en bérêt vert, est une unité spéciale de la Fédération contre la terreur.

Depuis la création en automne 1972, après le massacre aux jeux olympiques de Munich, ces hommes stationnés à Hangelar près de Bonn ne sont jamais encore intervenus contre des terroristes. «*Nous croyons que sa simple existence les a déjà tenu loin de la République Fédérale*» pense un expert du Ministère Fédéral de l'intérieur. Au plus tard une heure après l'alarme les hommes atteignent avec leurs hélicoptères rapides le point d'intervention le plus éloigné de la RFA.

Leur éducation est dure, large. Ils maîtrisent le karaté mieux que Emma Peel. A une distance de 300 mètres ils visent encore juste une pièce de 5DM.

Mais un homme du GSG 9 doit pouvoir apparaître aussi comme un garçon parfait ou employé d'aéroport chevronné.

Si une intervention véritable exige une communication silencieuse - pas de problèmes. Les hommes maîtrisent cent gestes du langage des sourds-muets.

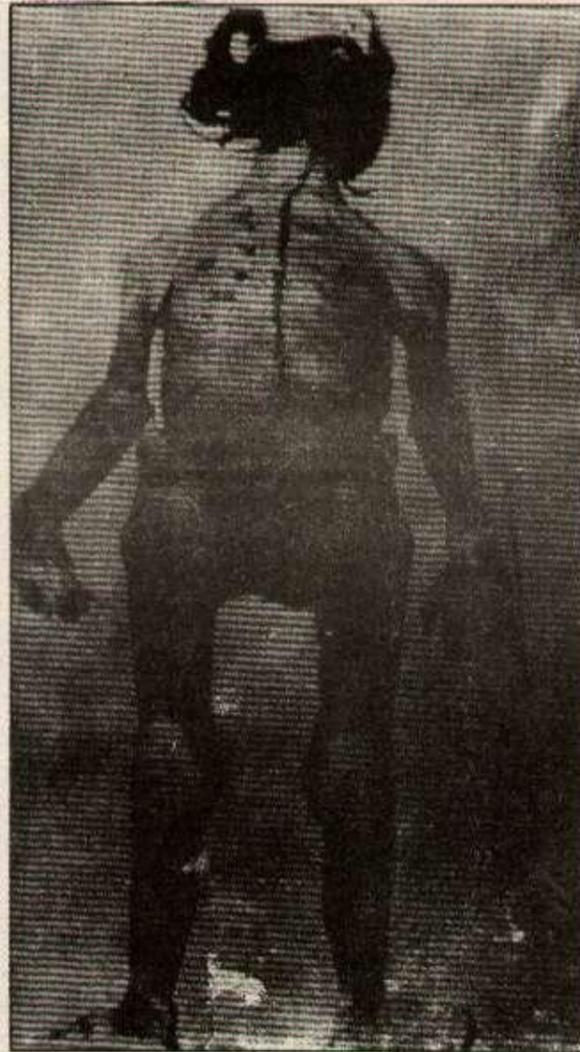
Le programme de l'unité spéciale prévoit de tromper et de surprendre le criminel. Ainsi une mallette ordinaire se dévoile tout d'un coup comme étui d'une mitrailleuse avec laquelle on tire de l'intérieur de la mallette.

Les hommes du groupe spécial conduisent comme des diables. Pas seulement avec une de leur six Mercedes 280 SE super rapides avec téléphone, mais aussi avec d'autres voitures ordinaires cachées. Leur entraîneur : l'ancien maître des courses Huschke vonhanstein.

Tout de même les hommes du GSG 9 ne sont pas des casses-coups à la James Bond, des aventuriers irréfléchis. Lors du choix sévère avec des tests psychologiques on fait avant tout attention à la circonspection, des nerfs d'acier, de la discipline et de l'autocontrôle.

(Extrait d'une «*brochure d'information*» du ministère fédéral des affaires intérieures, janvier 1976).

Holger Meins, mort en luttant après deux années de traitements spéciaux.



# abonnez-vous



**LA CARTE D'ABONNÉ AMI  
DU QUOTIDIEN DU PEUPLE  
VOUS DONNE DROIT :**

## A un abonnement à

- *Front Rouge*, revue politique et théorique du PCRml
  - *Pékin Information*
  - *La Chine en Construction*
- Réception du *Manifeste pour le Socialisme*

Voici la nouvelle formule d'abonnement que nous proposons à nos lecteurs pour l'année 77-78. Le succès d'une telle formule est d'une grande importance pour le Quotidien.

L'abonnement, par l'avance sur ventes qu'il constitue, par la régularité des rentrées qu'il permet, contribue évidemment de façon notable à l'équilibre du budget du journal, au point d'être absolument nécessaire.

D'autre part, cette formule abonné-ami est un moyen de resserrer les liens entre les lecteurs et leur journal. Cela ressort nettement du bilan de notre première campagne d'abonnements. La réception des publications du PCR, notamment la réception du Manifeste pour le socialisme, celle de Front Rouge, la participation à nos meetings et réunions, ont permis à beaucoup de nouveaux lecteurs de mieux connaître notre parti. Dans le même temps, nombreuses étaient les lettres de ces abonnés qui faisaient connaître leur point de vue sur le journal, ou apportaient une contribution en suscitant un débat sur d'importantes questions politiques...

Cet aspect, nous tenons à le développer largement cette année. La volonté d'œuvrer au resserrage des liens entre les lecteurs et le journal, a trouvé, par exemple cet été, l'occasion de s'exprimer au cours du voyage en Albanie qui a

réuni, dans une ambiance fraternelle, des abonnés-amis du Quotidien. Des participants au voyage ont d'ores et déjà fait part de leur intention de contribuer plus activement à la réalisation du journal, en écrivant régulièrement, en transmettant des correspondances qui enrichiront son contenu.

Ceci est très important car c'est aussi grâce à l'aide des lecteurs que le journal améliorera la qualité de ses articles, afin de prendre toute sa place dans le débat politique qui, à quelques mois des échéances électorales et de leurs lendemains, se déroule parmi les travailleurs.

Les acquis en ce qui concerne la participation des lecteurs, les liens avec le journal, nous nous efforcerons de notre côté de les consolider. Dès maintenant, avec la parution en édition du soir, nous prenons des mesures qui devraient permettre pour nos abonnés, en particulier nos abonnés parisiens, un acheminement plus rapide du journal.

Agissons ensemble pour que le Quotidien du Peuple soit une arme vraiment efficace dans les combats qui s'annoncent pour la révolution socialiste.

## et à un livre ou un disque au choix

Le tome V de Mao Tsé-toung, dès sa parution en France.

Ou parmi les livres :

- *Eugène Varlin, pratique militante et écrits d'un militant communiste* (Paule Lejeune)
- + *La Commune en bandes dessinées*
- *Les dix jours qui ébranlèrent le monde* (John Reed)
- *Ma plume au service du prolétariat* (Haoran)
- *Les enfants de Xisha* (Haoran)
- *Danger ! Amiante* (Collectif intersyndical sécurité des universités Jussieu CFDT, CGT, FEN)
- *La Commune de Paris* (Lissagaray)
- *La Chine à la mort de Mao* (Alain Bouc)
- *L'usine de la peur* (Daniel Bouvet)

Parmi les disques :

- *Kan Bate lu poblek breizh*, chants pour le peuple breton, soutien aux familles des détenus politiques bretons
- *Viva la Vida*, Carlos Andreou
- *Terre de ma patrie*, chants palestiniens de l'intérieur par Mustapha El Kurd et la troupe de Balaline
- *Radio Renaissance*, chants interprétés par le GAC
- Au choix, disques chiliens : *Checca*
- Chile*  *Resistencia*
- *Naussac*
- *La Résistance Palestinienne chantée par ses enfants*
- *Ki Du* (Gilles Servat)
- *Ça branle dans le manche* (François Tusques)
- *Le pouvoir des mots* (Gilles Servat)
- *Dansons avec les travailleurs immigrés* (François Tusques)

## sur présentation de la carte abonné ami du Quotidien du Peuple

— Entrée gratuite dans les meetings et réunions du PCRml

— réductions dans certaines librairies et cinémas dans les grandes villes

### Librairies

- Besançon** Lib. Les Sandales d'Empédocle (10%)  
Place Victor Hugo - 138 Grande Rue
- Bordeaux** Lib. Mimesis (10%)  
5, bis rue Gressi
- Bourges** Librairie Nathanaël (10%)  
4, cours Avaricum
- Brest** Lib. Graffiti (10%)  
Place St Louis
- Clermont-Ferrand** Lib. Jean Rome (10%)  
1, rue des Gras
- Lannion** Lib. Giraudon (10%)  
30, rue de Karampont
- Lille** Librairie Populaire  
40, rue Jules Guesdes
- Lyon** Librairie Populaire (15%)  
226, rue Duguesclin (3<sup>e</sup>)
- Marseille** Librairie Lire (10%)  
Rue Sainte (1<sup>er</sup>)
- La Rochelle** Librairie «La Genette» (5%)  
Rue Rougemont
- Caen** La Licorne rue Froide
- Nantes** Librairie 71  
29, rue Jean Jaurès (10%)
- Nice** Le Temps des Cerises  
50, bd de la Madeleine (10%)
- Orléans** Les Temps Modernes  
Rue, N.-D. de Recouvrance (5%)
- Paris** Librairie de Valois  
25, rue du Valois (1<sup>er</sup>) (10%)  
Les Jours de A (12% liv. politiques)  
9, rue des Lions St-Paul (10%)  
L'Harmattan  
18, rue des Quatre Vents (6<sup>e</sup>) (10%)  
Tachann  
83, bd du Montparnasse (14<sup>e</sup>) (10%)  
Plasma  
41, rue Saint Honoré (10%)  
33% sur les Ed. P.-J. Oswald  
7, rue de l'École Polytechnique (5<sup>e</sup>)
- Reims** Le grand jeu 20 rue Colbert

### Cinémas

- Paris** Saint Séverin  
12, rue St-Séverin (5<sup>e</sup>)  
Tarif étudiant : 10 F  
La Clef  
21, rue de la Clef (5<sup>e</sup>) (tarif étud.)  
Seine Cinéma -  
8 rue Frédéric Sauton - paris 5<sup>e</sup>
- Lyon** Cinématographe  
44, cours Suchet (2<sup>e</sup>)  
Tarif collect. (5 tickets : 40 F)  
Le Canut  
32, rue Leynaud (1<sup>er</sup>) (tarif étud.)

# manifeste

# pour le socialisme

**PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE  
Marxiste-Léniniste**



Nom (en capitales).....  
Prénom.....  
Ville.....

Date :

Mode de versement : — en une fois  — en trois fois

Indiquez par une croix dans les cases vos différents choix.  
Découpez et renvoyez au Quotidien du Peuple

BP 225 75924 Paris Cédex 19.

Crédit Lyonnais Agence ZU compte n° 7713 J.

Abonnement normal 350 F   
Abonnement de soutien 600 F   
... F

Le prix de l'abonnement est de 350 F, qui peuvent être versés soit intégralement à la commande, soit en trois fois (200 F à la commande, puis 100 F, et 50 F), échelonnés sur trois mois. Nos abonnés disposeront d'une carte «abonné-ami», qui leur donnera un certain nombre d'avantages, dont nous publions la liste ci-dessus.

## PROGRAMME TÉLÉ Mercredi 19 octobre

### TF 1

18 h 15 - A la bonne heure  
18 h 35 - Pour les jeunes  
19 h 00 - Recherche dans l'intérêt des familles  
19 h 20 - Actualités régionales  
19 h 40 - Une minute pour les femmes  
19 h 45 - Eh bien, raconte  
20 h 00 - Journal  
20 h 30 - L'inspecteur mène l'enquête. *Les paysans le la mer*  
22 h 00 - Archives du XX<sup>e</sup> siècle. *Gabriel Marcel*  
23 h 00 - Journal et fin

### A 2

18 h 25 - Dorothee et ses amis  
18 h 40 - C'est la vie  
18 h 55 - Des chiffres et des lettres  
19 h 20 - Actualités régionales  
19 h 45 - Ouvrez l'œil  
20 h 00 - Journal  
20 h 30 - Football : Nantes-Atletico de Madrid. *Coupe d'Europe des clubs champions*  
21 h 40 - L'aigle et le vautour. *Film américain*  
22 h 25 - La parole à dix-huit ans  
23 h 00 - Journal et fin

### FR 3

18 h 45 - Pour la jeunesse  
19 h 05 - Télévision régionale  
19 h 20 - Actualités régionales  
19 h 40 - Tribune libre  
19 h 55 - Flash journal  
20 h 00 - Les jeux de vingt heures  
20 h 30 - Cinéma 16. *Esprit de suite*  
22 h 00 - Journal  
22 h 20 - Un événement  
22 h 45 - Journal et fin

## Jeudi 20 octobre

### TF 1

18 h 00 - A la bonne heure  
18 h 35 - Pour les jeunes  
19 h 00 - Recherche dans l'intérêt des familles  
19 h 20 - Actualités régionales  
19 h 40 - Une minute pour les femmes  
19 h 45 - Eh bien, raconte  
20 h 00 - Journal  
20 h 30 - Richelieu. *Un évêque en enfer*  
21 h 25 - L'événement  
22 h 30 - Allons au cinéma  
23 h 00 - Journal

### A 2

17 h 55 - Fenêtre sur...  
18 h 25 - Dorothee et ses amis  
18 h 40 - C'est la vie  
18 h 55 - Des chiffres et des lettres  
19 h 20 - Actualités régionales  
19 h 45 - Les grands partis politiques. *Assemblée parlementaires : Le Parti Communiste*  
20 h 00 - Journal  
20 h 35 - De mémoire d'homme. *L'affaire Fualdes*  
22 h 30 - Journal et fin

### FR 3

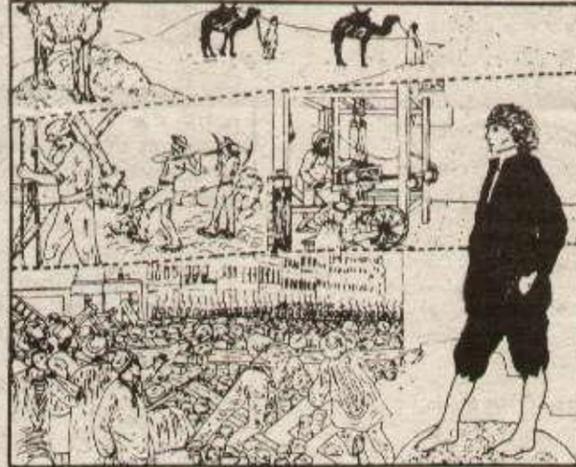
18 h 45 - Pour la jeunesse  
19 h 05 - Télévision régionale  
19 h 20 - Actualités régionales  
19 h 40 - Tribune libre  
19 h 55 - Flash journal  
20 h 00 - Les jeux de vingt heures  
20 h 30 - Les heures brèves. *Film américain 1963*  
22 h 00 - Journal  
22 h 15 - Réussite  
22 h 45 - Fin

## Un écrivain prolétarien

# Norbert Truquin Mémoires et aventures d'un prolétaire à travers la révolution

Actes et mémoires du peuple / François Maspero

Norbert Truquin n'est pas inconnu pour les lecteurs du *Quotidien du Peuple*, puisque des extraits de son autobiographie ont déjà été publiés en feuilleton dans le journal. Pour ceux qui ont suivi jour après jour les péripéties de sa dure existence de prolétaire, il est même devenu certainement un véritable ami. Comment en effet ne point lier des liens privilégiés avec cet ouvrier du siècle précédent qui, contre vents et marées d'un capitalisme sauvage, continue à redresser la tête, à regarder autour de lui, à faire de son vécu une analyse de classe remarquable et à la fin de sa vie à considérer de son devoir d'ouvrier de consigner soigneusement pour la postérité tout ce qu'il a vu, subi, vécu, appris, contesté depuis son enfance, car, précise-t-il, à la fin de son livre : « *il est urgent que tous ceux qui travaillent et souffrent des vices de l'organisation sociale ne comptent que sur eux-mêmes pour se tirer d'affaire et se créer un présent et un avenir meilleurs par la solidarité. Il importe donc que chacun d'entre eux apporte sa pierre à l'édifice, en publiant ses notes, ses cahiers, ses mémoires, en un mot tous les documents qui peuvent contribuer à détruire l'iniquité du vieux monde.* »



### LA MÉMOIRE DU PROLÉTIAT

Et Norbert avait raison de prendre sa plume avant de mourir car le témoignage qu'il porte est essentiel. Parce qu'il a vécu à une période-clé de notre histoire : mise en place des structures capitalistes, éclatement des corporations, naissance d'une nouvelle catégorie de travailleurs, ces prolétaires, dont fait partie l'auteur, et qui n'ont vraiment plus rien à perdre que leurs chaînes, exploités, harassés de fatigue et de maladie, mais la colère au cœur. Une classe dangereuse que va redouter de plus en plus la bourgeoisie. Une classe dont elle tentera de réduire la résistance dans les massa-

cles de juin 48 ou de mai 71, ou dans la relégation hors du territoire, en Algérie par exemple, soit par d'alléchantes promesses, soit par la menace.

Et c'est bien en effet le destin de Norbert Truquin : ballotté d'un travail à l'autre, obligé de vivre en déraciné selon le caprice de l'offre et de la demande, prenant le chemin de l'exil, en Algérie ou en Amérique latine, pour essayer de mieux vivre, c'est-à-dire de ne pas mourir de faim, mais retrouvant là-bas la même exploitation, la même oppression. C'est donc l'histoire de 40 années de violence patronale et gouvernementale à laquelle nous assistons par cette lecture des *Mémoires et aventures*.

### RETROUVONS DES TÉMOIGNAGES PROLÉTAIRES

Et c'est un fait rare, exceptionnel même car d'ordinaire les prolétaires n'ont guère les moyens de s'exprimer, de laisser à la postérité le témoignage de leur pratique. L'histoire, c'est la classe dominante qui l'écrit et la transmet dans ses manuels, après les manipulations d'usage, bien entendu.

Ce livre important aurait disparu à jamais si le hasard d'une lecture à la bibliothèque nationale n'avait point permis d'en retrouver la trace. Car ces « mémoires », tirées à peu d'exemplaires, à compte d'auteur sans doute, à peine diffusées, n'avaient jamais eu droit à la réédition pendant près de cent ans.

Et combien d'autres témoignages, peut-être de la même valeur politique et culturelle, sont-ils perdus pour nous, manuscrits enfouis dans des archives, vieux livres enfermés dans des bibliothèques et jamais lus parce qu'inconnus.

N'avons-nous pas le devoir politique de chercher tous ces témoignages de l'histoire du peuple, de les faire connaître, de les utiliser, pour remettre l'histoire dans le droit fil de la vérité ?

Anais ROUARD

# Elise ou la vraie vie Claire Etcherelli

Collection « Lettres Nouvelles » 97<sup>e</sup> épisode  
copyright Édition Denoël

Deux fleurs aussi. De bronze luisant les feuilles fermées, et les feuilles écartées, de rose mat. Je les pris. Les gestes d'amour m'étaient peu familiers. Gauchement je les tenais ne sachant qu'en faire. Je me penchai vers elles et les embrassai une fois, dans la paume chaude et charnue comme une gorge. Arezki ne les avait pas retirées. Je les embrassai à nouveau, sans retenue, grisée par leur odeur de peau moite et de cigarette, je les mordis, les embrassai, les mordis encore, les caressai de ma langue. Arezki dit un mot que je ne compris pas. Je posai ma tête entre les deux paumes.

— Rentre, répéta-t-il, il faut rentrer.

— Lucien, qu'y a-t-il ? On m'a appris au Foyer, que tu étais venu deux fois me chercher.

— Et tu n'étais pas là. On ne savait pas quand tu rentrerais. Henri voulait te voir. Son « reportage », tu comprends. Il fait une grande enquête et il comptait t'interroger. Toi, et... Arezki.

— Oui, je suis rentrée assez tard. Eh bien, je suis contente de te voir. La grand-mère a écrit. Elle me remercie pour le colis de Noël. Marie-Louise lui a rendu visite. Elle habite chez sa sœur, mais entre elles deux ça ne marche plus. Il y a un an bientôt que tu es parti, tu devines la suite.

Il fit oui de la tête.

— J'y pense. Pour l'instant, j'ai des problèmes plus urgents. Je dois beaucoup, beaucoup de fric.

— Tape Henri !

Il haussa une épaule et me toisa.

— Henri n'est pas un philanthrope. C'est un futur grand sociologue. Il me regarde me noyer en transcrivant soigneusement tous les détails de l'agonie. Et puis, tu sais bien qu'Henri est pour le chambardement total, non pour le repêchage individuel. En quoi je l'approuve... Henri, Henri, répéta-t-il plusieurs fois en s'éloignant.

Un bref instant, je fus tentée de le rattraper. Mais je craignis quelque ironie dans son regard ou ses exclamations. Il brisait tout élan ; même son aspect physique, la décomposition de son visage d'adolescent, l'abrutissement de son expression, l'avidité des yeux, la nervosité de la bouche trop mobile, décourageaient le regard ami qui se posait sur lui. En remontant l'escalier, je me demandai si le désir, quand il le

saissait, transfigurait ce visage, s'il trouvait auprès d'Anna « le petit quart d'heure de tendresse » comme elle l'avait écrit, un autre état enfin que le halètement inquiet qui, pour lui, symbolisait l'amour.

Mais j'étais encore si profondément marquée par les émotions de la nuit précédente que je ne pouvais me préoccuper que de moi-même. Et puis l'amour signifiait pour l'un ceci, pour l'autre le contraire, comment savoir et trancher ? Celui d'Anna et de Lucien, je le percevais comme un long cri prolongé, une violente ruade où ils s'extérminaient et renaissaient, un jeu fou qui les isolait, les condamnait à la solitude, un navire errant qui n'accostait nulle part. Je n'avais jamais fixé en mots absolus ce qui me jetait vers Arezki. Il ne m'avait jamais dit « je t'aime » et je n'avais jamais dit « je t'aime ». Arezki est. Il y a Arezki. Comme il y avait eu Lucien.

Les événements jouaient le rôle de divinités hostiles et un incident défaisait le laborieux tissage que nous avions mis des jours à édifier.

Durant trois jours, Arezki m'évita. Mais je n'étais pas malheureuse. Je sentais qu'il fallait que coule ce temps, volontairement perdu. Alors, nous pourrions faire semblant d'avoir trop de choses à dire pour nous souvenir d'un incident passé.

Je travaillais sous l'œil curieux de Mustapha qui m'observait à la dérobée. Il ne discutait plus avec moi et, comme il s'était aussi fâché avec le Magyar, il poussait parfois de longs soupirs tristes. Daubat venait souvent inspecter les pavillons en compagnie du régleur.

à suivre

# LE VIOL : DE L'HUMILIATION A LA RÉVOLTE

En France, il y a en moyenne 1 500 viols par an déclarés à la police et sur ces 1 500 déclarations officielles une centaine environ aboutissent à des condamnations diverses qui se soldaient jusque récemment la plupart du temps par des non-lieux ou des peines légères : amendes ou plus rarement prison avec sursis.

Après l'avoir longtemps caché, réduit au fait divers mineur et sans importance, la bourgeoisie est aujourd'hui contrainte sous la pression des luttes des femmes à reconnaître la réalité du viol. Mais cette reconnaissance qui jusqu'à présent ne s'est traduite que par une lecture un peu plus stricte des textes de loi (eux-mêmes fort succincts sur cette question) ne saurait masquer l'hypocrisie de la bourgeoisie sur ce point : le viol ne peut être séparé de l'idéologie que la bourgeoisie elle-même divulgue, celle de la femme-objet et résignée.

A travers les mobilisations et des luttes des femmes pour dénoncer le scandale du viol, c'est bien cette image traditionnelle de la femme qui est remis en cause.



## L'HYPOCRISIE LÉGALE

«Quiconque aura commis le crime du viol sera puni de la réclusion criminelle à temps de 10 à 20 ans», telle est la loi officielle datant de 1832 telle qu'elle figure à l'article 32 du Code pénal. Outre que la réalité des jugements pour des affaires de viol n'a pas grand chose à voir avec ce texte, ce dernier comporte une ambiguïté qui permet pour le moins une interprétation assez «simpliste» de la loi : le viol n'y est pas défini.

C'est ainsi qu'en novembre 76, lors d'un procès à Charleroi un violeur était accusé d'«attentat à la pudeur avec violence». Comme le raconte Eliane la victime : «La justice belge comme j'ai été violée avec un morceau de bois et qu'il n'y a pas eu de contact sexuel direct... qualifie l'agression violente et sexiste dont j'ai été victime, d'attentat à la pudeur avec violences. La justice bourgeoise est cohérente avec le système capitaliste et patriarcal dans lequel elle s'exerce, elle ne définit le viol que d'une façon très restrictive...»

Si le viol n'est pas défini clairement dans les textes officiels de loi, dans les faits c'est bien une interprétation transformant la victime en «consentante» qui est de règle.

Le «Juris-classeur pénal», livre qui interprète la loi à la lumière des jugements déjà rendus et destiné à l'usage des professionnels du droit est beaucoup plus précis. Ainsi concernant les conditions pour définir le viol, on peut lire :

«La question de savoir si la femme a opposé une résistance suffisante est du domaine des juges du fait... ils devront être extrêmement prudents sur les accusations formulées...» Parmi les «éléments de conviction» du juge on mentionne :  
-qu'il y ait eu une résistance constante et toujours égale de la part de la personne prétendue violée,

-qu'il y ait une inégalité évidente de ses forces comparées avec celles du prétendu violeur,  
-qu'elle ait poussé des cris -qu'il soit resté sur elle des traces de la violence qui lui aurait été faite.

Avec de tels éléments la femme violée fait souvent figure d'accusée : c'est à elle de prouver au juge après l'avoir prouvé à la

## LA LUTTE DES FEMMES CONTRE LE VIOL

En novembre 77, 20 000 femmes manifestaient dans les rues de Rome pour protester contre le viol et les agressions nocturnes. Lors de nombreux procès notamment celui des fascistes du MSI qui avaient violé 2 femmes et tué l'une d'entre elles, les groupes

subis quotidiennement par les femmes».

En France à chaque procès pour viol les groupes femmes viennent maintenant manifester devant le tribunal et soutenir les victimes. Les groupes femmes ne remettent pas seulement en cause l'hypocrisie de la justice bourgeoise sur le viol mais le caractère de classe de cette justice est de plus en plus dénoncé. C'est ainsi que lors du procès à Créteil de Jean Paul Azuelos accusé de coups et blessures contre le patron violeur de sa fiancée (voir encart ci-contre) le groupe «femmes en lutte» diffusait un tract dans lequel on pouvait lire :

«Pour qui cette justice agit-elle ? C'est le patron qui a violé et bien sûr ce n'est pas lui qui est en prison !

Nous dénonçons cette justice de classe qui met en prison tous les Jean Paul qui s'insurgent contre le crime et le viol, et qui laisse courir en toute quiétude un violeur parce qu'il est patron.

Nous refusons l'hypocrisie qui consiste à faire à croire que Viviane était consentante... alors que le patron lui avait fait... finalement du chantage au licenciement.

«Viviane, pour nous, est tout simplement victime de toute l'oppression qui pèse à la fois sur elle parce qu'elle est femme et qu'elle

## QUI SONT LES VIOLEURS ?

La bourgeoisie prétend que les violeurs ne sont issus que des milieux populaires : jeunes au chômage, travailleurs immigrés, ou «primaires, sans éducation»...

Bref, les patrons, les cadres supérieurs, les professions libérales ne seraient absolument pas concernés par le viol.

Le livre de Marie-Odile Frasier : *Le viol*, donne un certain nombre d'indications qui démentent ce discours :

- La majorité des violeurs sont des adultes.
- Dans les affaires de viol, 28,4 % d'étrangers sont mis en cause.
- Dans le courrier reçu par une animatrice de radio bien connue, 5 % des femmes qui écrivent disent avoir été violées. Sur ces 5 %, 40 l'ont été par un membre de leur famille.
- Les personnes concernées par le viol familial sont à 40 % d'un niveau scolaire égal au Bac et à 20 % d'un niveau supérieur.

police qu'elle n'était vraiment pas consentante. Ainsi au procès de Marseille en 76, comme dans la plupart des procès pour viol, les violeurs ont tenté d'expliquer qu'ils croyaient que leurs victimes acceptaient parce qu'elle avait cessé de se défendre : les violeurs en question les avaient tabassés plusieurs heures avant !

femmes italiennes occupaient les tribunaux, organisaient des manifestations et des débats. La presse italienne se remplissait d'articles sur le viol mais comme le soulignaient alors certaines militantes des groupes femmes : «La presse ne parle que du viol afin de faire silence sur les violences d'un autre type

## L'INTERROGATOIRE

Dans un livre consacré au viol, la «Ligue pour les libertés civiles» anglaise dévoile la liste des questions auxquelles sont soumises les femmes violées qui viennent déposer plainte à la police :

- Avez-vous de l'expérience sexuelle ?
- Êtes-vous célibataire, séparée ou divorcée ?
- Prenez-vous la pilule ou avez-vous un stérilet ?
- Avez-vous déjà eu des relations sexuelles extra-conjugales ?
- Avez-vous eu des amants ?
- Avez-vous un enfant illégitime ? Avez-vous avorté ?
- Avez-vous rencontré l'homme qui vous a violée de votre propre gré ? Avez-vous déjà eu des relations sexuelles avec lui avant le jour du viol ?
- Portiez-vous une jupe courte, un corsage décolleté ou tout autre vêtement indécent ?
- Avez-vous parlé avec lui avant qu'il ne vous viole ?
- Vous êtes-vous soumise sans lutte ?
- Vous êtes-vous abstenue de crier ?
- Avez-vous pris un bain ou vous êtes-vous reposée après le viol et d'une façon générale avez-vous laissé passer un laps de temps quelconque avant de vous adresser à la police ?

## UNE JUSTICE DE CLASSE

- Le 21 février 76, Maurice Deininger, 48 ans, gendarme mobile à la caserne de Trépillot à Besançon viole sous la menace de son arme une jeune étudiante.

Il est arrêté sous l'inculpation d'«attentat à la pudeur avec violences». Un rapport d'expertise le déclare irresponsable car «mélancolique depuis son divorce». Il est libéré au bout de seize jours. Le 25 mars 77, il viole de nouveau une jeune étudiante.

- Viviane 17 ans, immigrée, travaille comme employée de bureau dans un magasin de pièces détachées est violée par son patron, Jean-Paul Azuelos, son fiancé, va trouver le patron et lui met une correction. Résultat : Jean-Paul Azuelos est arrêté et emprisonné pour «coups et blessures». Quant au patron et son avocat, ils se sont attachés à montrer lors du procès que Viviane était évidemment «consentante».

le est aussi une femme immigrée... Une femme ouvrière, exploitée par son patron !»

Et les militantes du centre des femmes de Lyon soulignaient lors d'une intervention au cours d'un jugement aux assises du Rhône : «On veut nous faire croire que les violeurs sont seulement des travailleurs immigrés... Le verdict de la Cour d'Assises du 16 novembre : deux inculpés, un Français acquitté, un immigré condamné à quatre ans de prison ! Nous refusons cette justice de classe !».

## QUELLE MOBILISATION ?

Dans le même temps où les manifestations se multiplient lors des procès sur le viol, un débat a lieu à l'intérieur des différents groupes-femmes sur le type de mobilisation à effectuer. Une partie des militantes qui se réclament du mouvement des femmes veut faire porter la lutte sur le plan juridique. Gisèle Halimi, avocate qui, au cours de nombreux procès a défendu des femmes violées est particulièrement représentative de ce courant. Celui-ci souligne notamment que la «lutte juridique est un moyen qui a toujours été utilisé comme un élément de contradiction dans le mouvement révolutionnaire.»

Un certain nombre de groupes femmes s'opposent à cette forme de lutte dans la mesure où, estiment ces groupes, «c'est faire appel à un moyen de répression supplémentaire,

à la justice bourgeoise.» La plupart cependant sans négliger l'aspect judiciaire mettent l'accent avant tout sur la mobilisation de masse et se réfèrent aux manifestations qui se sont déroulées en Italie.

Lors de la recherche internationale des Femmes en mai dernier à Vincennes, la commission de travail sur le viol se référait à un texte qui déclarait :

«Actuellement, nous pouvons avancer un certain nombre d'idées, auxquelles il faudrait réfléchir : - le recours à la justice : son intérêt est de poser largement le problème du viol. Mais :

- d'une part il peut alimenter le mythe de la justice (justice juste pour tous). Il faut donc parallèlement la dénoncer en tant que justice de classe sexiste.

- d'autre part, en ayant recours à la justice, on se limite à la définition juridique du viol inscrite dans le code pénal. On restreint aussi la notion de viol et on ne prend pas en compte les autres formes de violences exercées contre les femmes...»

Ce débat continue aujourd'hui à l'intérieur des groupes femmes sans que pour l'instant une position unifiée se fasse jour sur ce point. Mais tous soulignent que le viol «n'est pas un problème qui peut se résoudre sur le plan individuel, mais dans une lutte contre ce système... Nous disons que ces violences ne sont pas une fatalité, que nous avons une lutte à mener, des réponses à apporter...»